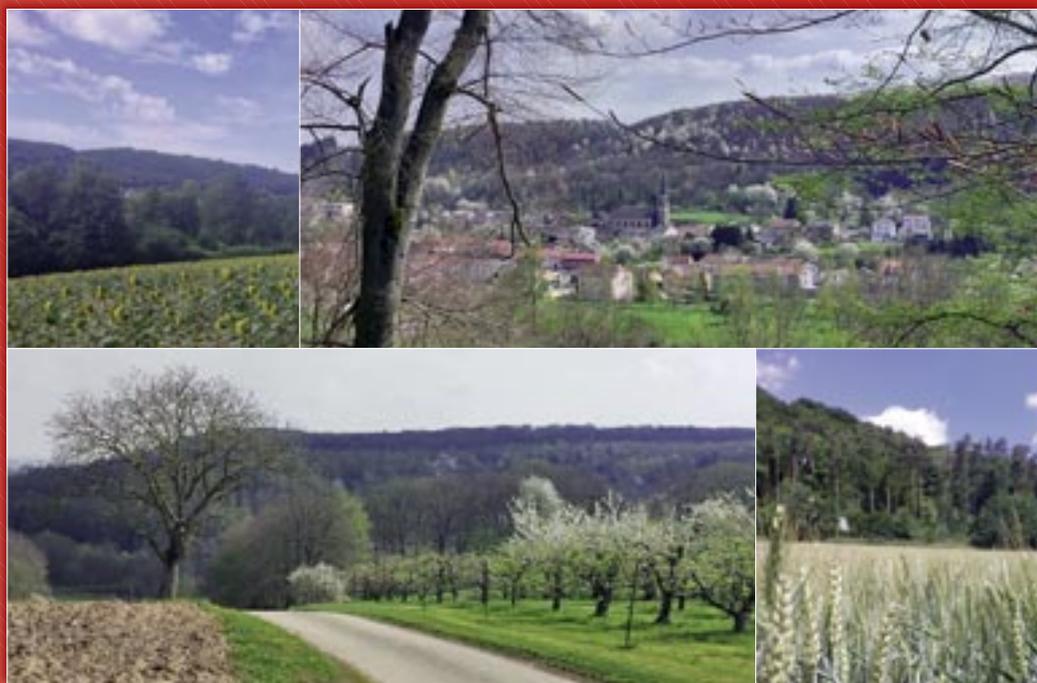


# Bulletin Communal



HARGARTEN-AUX-MINES

N°62  
Décembre 2022



# LE MOT DU MAIRE

*Mes chères concitoyennes,  
Mes chers concitoyens,*

*Après deux années « plombées » par la crise sanitaire, l'année 2022 qui s'achève aura permis à notre commune de retrouver une vie sociale et socioculturelle moins chaotique, presque normale. Tout n'est cependant pas redevenu rose. Sur le plan économique, avec le retour de l'inflation, nous subissons aujourd'hui le contre-coup de la crise internationale initiée par la guerre en Ukraine. Au cours des prochaines années, nous devons tenir compte de cette nouvelle contrainte dans la conduite des affaires de notre commune.*

*oOo*

*L'année 2022 a aussi vu la réalisation de 2 programmes communaux majeurs : la rénovation totale avec passage à la technologie led de notre réseau d'éclairage public et la rénovation / extension des installations de la cuisine de la salle polyvalente. Ces 2 opérations avaient été retenues par notre communauté de communes, la CCHPB, dans le cadre du PTRTE (Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique) conclu avec l'Etat. Elles ont ainsi pu bénéficier d'un financement à hauteur de 40 % au titre du Plan de Relance. Vous retrouverez les détails de ces 2 programmes dans le présent numéro du Bulletin Communal.*

*oOo*

*Au programme des investissements 2023, le Conseil Municipal a retenu 2 autres programmes importants : le réaménagement total des abords de la mairie et de la salle polyvalente ainsi que la rénovation et l'extension de l'aire de jeux communale située à proximité du stade municipal. D'un coût respectif de 100.549 € TTC et de 103.857 € TTC, ces 2 opérations figurent également dans le PTRTE conclu entre la CCHPB et l'Etat. Elles sont ainsi susceptibles d'être subventionnées à un taux de 40 % dans le cadre du Plan de Relance. Nous attendons la notification officielle de ces aides pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Les travaux devraient être réalisés avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023.*

*oOo*

*Au cours de l'année 2023, des décisions importantes vont être prises quant à l'avenir de la RéFO, notre régie TV/Internet. De notables évolutions sont susceptibles d'intervenir. Le moment venu, des actions de communication appropriées seront menées en direction des abonnés de la RéFO. Dans cette optique, je vous invite, d'ores et déjà, à consulter de manière habituelle la page communale sur l'application Panneau-Pocket, à surveiller votre messagerie falckhargarten et à ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres !*

*oOo*

*Enfin, en 2023, après un double report en raison de la situation sanitaire, nous recevrons nos amis de Pleumartin. Ce sera l'occasion de conforter des relations initiées par de tragiques circonstances historiques.*

*oOo*

*En dépit de la morosité du temps présent, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !*

*Joseph KELLER.*

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	page 01
------------------------------	---------

## **AU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Vendredi 17 Décembre 2021 .....	page 04
Séance du Vendredi 11 Février 2022 .....	page 05
Séance du Vendredi 11 Mars 2022 .....	page 06
Séance du Vendredi 08 Avril 2022 .....	page 07
Séance extraordinaire du Vendredi 15 Avril 2022 .....	page 09
Séance du Vendredi 13 Mai 2022 .....	page 09
Séance du Vendredi 10 Juin 2022 .....	page 09
Séance du Vendredi 08 Juillet 2022 .....	page 09
Séance du Vendredi 14 Octobre 2022 .....	page 10
Séance du Vendredi 11 Novembre 2022 .....	page 10

## **AU FIL DE L'ANNEE...**

Exploitation et gestion forêt communale .....	page 12
Rénovation et extension de l'ensemble polyvalent .....	page 14
Viabilisation définitive du secteur Champs / Cèdres .....	page 16
Une nouvelle ligne Moyenne Tension .....	page 16
Généralisation éclairage public Led .....	page 17
Mémo tri : nouveautés .....	page 18
Rentrée scolaire 2022 .....	page 20
L'Accueil Périscolaire .....	page 20
Des travaux et d'autres .....	page 21
La vie de l'UO des Sapeurs-Pompiers .....	page 22
Une page se tourne à l'UO des Sapeurs-Pompiers .....	page 23
Election présidentielle 2022 – Résultats de notre commune .....	page 22
Elections législatives 2022 – Résultats de notre commune .....	page 23

## **... ET PAR CHEZ NOUS**

Assemblée Générale du Rotor Team Club .....	page 26
St Barbe de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	page 27
St Nicolas à l'école .....	page 27
Assemblée Générale des Amis des Ânes .....	page 28
Assemblée Générale des Laudaten .....	page 29
Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	page 30
Solidarité avec l'Ukraine .....	page 31
Les élus sur le terrain .....	page 31
Vive le doyen ! .....	page 32
Représentation théâtrale .....	page 32
Passation de commandement à l'UO des Sapeurs-Pompiers .....	page 33
Hommage au Sous-Lieutenant RYAN .....	page 34
Fête scolaire .....	page 36
Repas de fin de saison au Club du 3 <sup>ème</sup> Âge .....	page 36
Visite de M. CHABANE et de M <sup>me</sup> BOHR, conseillers départementaux .....	page 37
Hommage à la doyenne .....	page 37
Fête de l'Âne et des Animaux de la ferme .....	page 38
Fête d'été de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	page 40
Marche Champêtre des Laudaten .....	page 40

Visite de M <sup>me</sup> BELRHITI, sénatrice .....	page 41
Marche IVV des Laudaten .....	page 41
Banquet des Anciens .....	page 42
Promenade familiale .....	page 44
Opération « Village propre » .....	page 44
Réunion de travail commune .....	page 45
Brioche de l'Amitié .....	page 45
Marche d'Halloween .....	page 46
Concours communal 2022 des Maisons Fleuries .....	page 46
Commémoration de l'Armistice de 1918 .....	page 47
Téléthon 2022 .....	page 47
Le Sourire de Juliette .....	page 48
Le Judo Club de Merten .....	page 50
Le Bustrot .....	page 51
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers .....	page 52
Calendrier des Fêtes 2023 .....	page 53
Naissances, décès et mariages du 01/12/2021 au 30/11/2022 .....	page 54

### **LE SAVEZ-VOUS ?**

Les commerces et entreprises de notre commune .....	page 55
---	---------

### **DE TOUT UN PEU**

Le coin cuisine .....	page 56
-----------------------	---------

### **UN PAS DANS LE PASSE**

Les grèves de 1947 .....	page 58
--------------------------	---------

### **BLOC NOTES**

Permanences – Inscription sur la liste électorale .....	page 60
Numéros de téléphone et mels utiles - Pièces d'état civil .....	page 61
Secrétariat de mairie .....	page 61
Bibliothèques de la CCHPB - Médiathèque intercommunale du Warndt .....	page 62
Règlement de la déchetterie intercommunale .....	page 63
Collecte Multiflux des déchets - Conteneurs à verre .....	page 63
Bornes de collecte bleues - Conteneurs à vêtements usagés .....	page 64
Calendrier des prochains dons du sang .....	page 64
Interdiction de brûlage de végétaux et de déchets verts .....	page 64
Bruits de voisinage - Columbarium .....	page 64
Location salle polyvalente .....	page 65
Location foyer .....	page 66
Evolution de la population communale - Notre réseau gaz .....	page 67
Notre réseau d'eau potable – Conciliateur de justice .....	page 67
Les bons réflexes .....	page 68
Panneau Pocket, ma commune dans la poche .....	page 72

Photo de couverture : patchwork printemps / été de notre commune

#### **BULLETIN COMMUNAL HARGARTEN-AUX-MINES \* N° 62 \* DECEMBRE 2022**

Commission du Bulletin Communal : ROSSWAG Josiane (responsable), BASTEN Maryline, CARL Yvette, KELLER Joseph, MATTIROLI Jean-Luc (membres du Conseil Municipal), HESSE Yvonne, SCHMITT Claudine et WÖHNER Christophe (membres extérieurs au Conseil Municipal).

Avec le concours de DALSTEIN Corinne et KRILL Peggy, secrétaires de mairie.

Bouclage : mercredi 30/11/2022

Tirage : 600 exemplaires

Diffusion : samedi 17/12/2022

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations les plus importantes prises par le Conseil Municipal de décembre 2021 à novembre 2022 figurent ci-après. L'ensemble des décisions des élus est reporté sur le "Registre des délibérations du Conseil Municipal" qui peut être consulté librement en mairie.

## SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021

### Passage à la norme comptable M57

Le budget communal est géré actuellement sur la base de la norme comptable M14. Une nouvelle norme, dite M57, est appelée à remplacer la norme M14. Les élus ont fixé la date de basculement au 1<sup>er</sup> janvier 2024, terme limite prévu par la réglementation.

### Programme des travaux en forêt 2022

Le Conseil Municipal a pris connaissance des conclusions émises lors de la réunion de la Commission de la Forêt du 04/09/2021, dans le cadre de la préparation du programme des travaux en forêt 2022. Les élus ont retenu les travaux proposés (voir page 12).

### Reconstitution de peuplements forestiers

De nombreuses plantations de résineux scolytés ont été coupées ces 2 dernières années à titre sanitaire. Sur proposition de l'ONF, le Conseil Municipal a décidé d'engager un programme de replantation d'essences diverses sur 4 ha environ, dans les parcelles forestières 3 et 4 (voir page 13).

### Rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente

Lors de la séance du 12/11/2021, le Conseil Municipal avait retenu l'offre des Ets Bonnet-Thirode de Nancy pour la fourniture et la pose des nouveaux équipements prévus dans le cadre de l'extension de la cuisine de la salle polyvalente. Les travaux préparatoires ont été attribués aux entreprises suivantes :

- Ets CPMI de Téterchen pour les travaux de génie-civil et la pose des faux-plafonds (montant de 8.496 € HT)
- Ets Bayer de Volmerange-lès-Boulay pour les installations électriques (montant de 4.170 € HT)
- Ets PBSC Plomberie de Merten pour les travaux de chauffage et sanitaire, les carrelages et les travaux annexes gaz (montant de 5.202 € HT)

### Demande de subvention DETR / DSIL 2022

Le maire a rappelé aux élus l'ensemble des travaux prévus dans le cadre du programme de rénovation et d'extension de la salle polyvalente. Le coût prévisionnel de l'opération s'établit à 74.960 € HT. Une demande de subvention portant sur 50 % de ce montant, va être présentée au titre du dispositif DETR / DSIL 2022, dans le cadre du Plan de Relance.

### **Durée légale annuelle du temps de travail des agents communaux**

Par le passé, certaines collectivités territoriales avaient institué des régimes dérogatoires permettant à leurs agents de travailler moins de 1607 heures par an. Cette pratique est interdite à compter du 01/01/2022. Toutes les communes ayant été tenues de délibérer à nouveau à ce sujet, les élus :

- considérant l'absence de régimes dérogatoires à la durée légale du travail constaté au niveau de notre commune
- considérant que la durée légale annuelle de travail du personnel communal est établie à 1607 heures depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005

ont décidé de confirmer à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la durée légale annuelle du temps de travail des agents communaux soit 1607 heures.

### **Règlements d'utilisation du foyer et de la salle polyvalente**

Le Conseil Municipal a mis à jour et validé les règlements d'utilisation des 2 salles communales (foyer et salle polyvalente). La nouvelle version des 2 règlements est entrée en vigueur pour toutes les locations dont la contractualisation est intervenue après le 20/12/2021. Le résumé des 2 règlements figure en rubrique « Bloc-Notes ».

## **SEANCE DU VENDREDI 11 FEVRIER 2022**

### **Compte Administratif 2021**

Sous la présidence de M<sup>me</sup> DA SOLLER Roselyne, 1<sup>ère</sup> adjointe, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2021 présenté par le maire. L'excédent global au 31/12/2021 s'établit à 994.110 €. Le niveau des dépenses d'investissement est de 245.739 € dont 70.275 € pour la première partie des travaux de viabilisation du secteur rue des Champs / rue des Cèdres. On note également un niveau important des acquisitions de matériel (42.913 €). Les crédits à reporter sur l'exercice 2022 s'établissent à 438.500 € de dépenses et à 25.000 € de recettes.

### **Compte de Gestion 2021**

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte de Gestion 2021 du budget général présenté par le receveur municipal (percepteur), après avoir constaté qu'il était en concordance avec le Compte Administratif 2021 présenté par le maire.

### **Reconstitution de peuplements forestiers**

Lors de la séance du 17/12/2021, les élus avaient adopté un programme de reconstitution de peuplements forestiers dans les parcelles 3 et 4, lourdement impactées par les attaques de scolytes ces dernières années. A cet effet, le Conseil Municipal a validé le montant des honoraires à verser à l'ONF à ce titre, soit 4.311 € HT.

### **Extension du réseau BT de la rue des Champs**

Le maire a informé les élus qu'une dizaine de constructions nouvelles étaient en projet à l'heure actuelle, à l'initiative de particuliers, dans la rue des Champs. Afin de rationaliser les raccordements au réseau BT de ces futures constructions, Enedis a proposé à la commune un projet d'extension du réseau BT actuel dont les travaux se dérouleront concomitamment aux travaux de voirie actuellement en cours. Les élus ont validé le devis correspondant pour un montant de 5.097 € HT.

### **Présentation et débat PADD**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI par la CCHPB, en cours depuis 2018, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est un document synthétique qui fait apparaître les grandes orientations retenues pour l'aménagement du territoire de la communauté de communes. Le PADD est présenté aux conseils municipaux des communes de l'intercommunalité. Ceux-ci peuvent émettre un avis. Après débat, les élus ont considéré que les souhaits d'extension des zones constructibles de la commune, à l'horizon 2035, étaient globalement pris en compte.

### **Rapport annuel 2020 du service eau potable**

Les élus ont pris connaissance du rapport annuel 2020 du service eau potable, présenté par le SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux de Boulay). Notons, qu'avec une consommation totale de 64072 m<sup>3</sup> pour 488 foyers abonnés, notre commune se place en seconde position des 35 communes du SIEB.

### **Adhésion au CST de la CCHPB**

La loi du 06/08/2019 porte création du CST (Comité Social Territorial) qui acte la fusion des CHSCT (Comité Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) et des CTP (Comité Technique Paritaire). Dans cette optique, il a été décidé d'adhérer au CST qui sera constitué au niveau de la CCHPB. Celui-ci regroupera, outre la CCHPB, 30 des 37 communes membres de l'intercommunalité.

### **Rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente**

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de la cuisine de la salle polyvalente qui ont débuté courant janvier 2022, les élus ont décidé de faire rénover également les carrelages du sol et des faïences murales des anciens locaux plonge et cuisine.

## **SEANCE DU VENDREDI 11 MARS 2022**

### **Rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente**

Le maire a informé les élus de la nécessité de réaliser un certain nombre de travaux supplémentaires dans le cadre du programme de rénovation / extension de la cuisine de la salle polyvalente, détaillés comme suit :

- Ets CPMI de Téterchen pour des travaux de modification des ouvertures intérieures (montant de 2.367 € HT)
- Ets CPMI de Téterchen pour des travaux de pose de carrelages de sol supplémentaires (montant de 5.176 € HT)
- Ets BAYER de Volmerange-lès-Boulay pour des travaux de renforcement électrique (montant de 1.965 € HT)
- Ets PBSC Plomberie de Merten pour des travaux de pose de faïences murales supplémentaires (montant de 6.678 € HT)

Après débat, le Conseil Municipal a validé l'ensemble de ces travaux supplémentaires.

## **SEANCE DU VENDREDI 08 AVRIL 2022**

### **Subventions 2022 aux associations ou organismes à vocation humanitaire**

Les élus ont évoqué les différentes demandes de subvention émanant d'associations ou d'organismes à vocation humanitaire ou assimilée. Sur proposition de la Commission Socioculturelle, émise lors de la séance du 22/03/2022, le Conseil Municipal a décidé de leur affecter une enveloppe de 700 €, au titre de l'année 2022. Une subvention de 100 € a ainsi été attribuée aux 7 associations suivantes : Les Restos du Cœur, l'AFSEP, la Croix Rouge de Creutzwald, ALYS (anciennement AFAD), la Maison des Parents, la Ligue Nationale Contre le Cancer et l'association ARC-ANGES (Soutien aux enfants malades et/ou handicapés).

### **Subventions 2022 aux associations locales**

Lors de la réunion du 22/03/2022, la Commission Socioculturelle du Conseil Municipal a étudié les différentes demandes de subvention présentées par les associations locales. Les élus ont entériné les propositions émises, à savoir :

- 650 € à l'association Les Laudaten
- 1.200 € au Club du 3<sup>ème</sup> Âge
- 1.000 € au Club Epargne Ali Baba
- 1.100 € à l'association Les Amis des Ânes
- 500 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompier
- 1.298 € à la Coopérative Scolaire
- 650 € à l'association Hargarten Bien Être

### **Subvention 2022 aux Donneurs de Sang de Falck/Hargarten/Dalem**

Le Conseil Municipal a aussi accordé une subvention de 100 € à l'association des Donneurs de Sang de Falck/Hargarten/Dalem.

### **Sites d'implantation des bornes de point d'apport volontaire du Sydeme**

Les élus ont évoqué l'installation prochaine des bornes de point d'apport volontaire du Sydeme : bleues (papiers et cartonneries), jaunes (emballages légers) et vertes (verre). Après débat, le Conseil Municipal a validé les 5 sites proposés lors de la réunion commune des commissions Bâtiments / Voirie / Forêt du 26/03/2022 :

- placette antenne régie TV
- parking du stade
- entrée du Schirweg
- délaissé du CD23 à la sortie vers Téterchen
- parking de l'école

Le cas échéant, un 6<sup>ème</sup> site pourra être mis en place sur le parking de la mairie.

### **Sécurité routière**

Les élus ont étudié la mise en place possible d'agrès de sécurité sur certains tronçons de voirie. Après débat, la mise en place de potelets de voirie a été décidée à 2 intersections, rue de Pleumartin et rue de l'Ecole, où l'interdiction d'arrêt et de stationnement est peu respectée.

### **Aménagement de places à bâtir rue des Cèdres**

Les élus ont évoqué l'aménagement possible de 4 places à bâtir sur la parcelle d'une superficie de 26,87 ares, jouxtant la crèche de la CCHPB. Après débat, le Conseil Municipal a validé le principe de l'aménagement en question et précisé que la voie d'accès à créer sera située sur le côté Nord de la parcelle.

### **Projet de création d'une 3<sup>ème</sup> aire de jeux**

Comme suite à l'idée émise lors de la réunion commune des commissions Bâtiments / Voirie / Forêt du 26/03/2022, les élus ont étudié la possibilité de créer une 3<sup>ème</sup> aire de jeux, à l'extrémité de la rue des Champs. Après débat, ledit projet n'a pas été retenu.

### **Acquisition de matériel**

Dans le cadre du programme d'acquisition de matériel 2022, les élus ont validé les acquisitions suivantes :

- tabouret école maternelle (devis Manutan Collectivités de 438 € TTC)
- 2 tableaux blancs interactifs (TBI) pour l'école (devis Ingedus.com de 7.674 € TTC)
- table de cuisine centrale pour la salle polyvalente (devis Bonnet-Thirode de 534 € TTC)
- balayeuse de voirie pour les services techniques (devis Agrimat57 de 11.160 € TTC)

### **Création d'un réseau télésurveillance communal**

Le maire a exposé aux élus les modalités possibles de création d'un réseau communal de télésurveillance. Il a rappelé également à l'assemblée que ledit projet avait été retenu par l'Etat et la CCHPB au titre du PTRTE (Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique). Après débat, le Conseil Municipal, a ainsi retenu le principe de la création d'un réseau communal de télésurveillance et a décidé d'engager l'étude dudit programme au second semestre 2022.

### **Taux 2022 des 2 taxes locales**

Le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit le taux des taxes locales pour l'année 2022, à un niveau identique à celui de 2021 :

- |                                |         |
|--------------------------------|---------|
| - taxe foncier bâti (TFB)      | 21,20 % |
| - taxe foncier non bâti (TFNB) | 67,53 % |

Il est à noter que le taux de la Taxe Foncier Bâti (21,20 %) correspond au taux communal initial (6,94 %) majoré du taux départemental transféré (14,26 %). La part départementale de la TFB a, en effet, été affectée aux communes dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation.

### **Affectation excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2021**

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a fixé comme suit l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 466.769 € constaté au Compte Administratif 2021 :

- affectation de 175.000 € en section d'investissement du Budget Primitif 2022 (article 1068)
- reprise de 291.769 € en section de fonctionnement du Budget Primitif 2022 (article 002)

### **Budget Primitif 2022**

Le projet de Budget Primitif 2022, préparé par la Commission des Finances, a repris l'ensemble des propositions des commissions municipales. Il est équilibré à 1.800.000 € en recettes et en dépenses (860.000 € en section de fonctionnement et 940.000 € en section d'investissement). Les principaux programmes d'investissement retenus sont les suivants :

- viabilisation définitive secteur rue des Champs / rue des Cèdres (279.500 €)
- mise aux normes d'accessibilité des ERP (34.700 €)
- travaux voirie parking et abords mairie (100.000 €)
- déploiement luminaires éclairage public led (87.180 €)
- travaux de voirie divers (51.290 €)
- aménagements bâtiments (47.500 €)
- acquisition matériel (30.000 €)
- extension de la cuisine et du local de plonge de la salle polyvalente (110.000 €)

## **SEANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 15 AVRIL 2022**

### **Autorisation de recrutement d'agents contractuels**

Après en avoir validé le caractère d'urgence de la séance du jour, le Conseil Municipal a autorisé le maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles.

## **SEANCE DU VENDREDI 13 MAI 2022**

### **Constitution d'un groupement de commandes gaz**

Les élus ont décidé d'associer la commune à la constitution d'un groupement de commandes gaz, initiée par le Département de la Moselle. Les conditions de fourniture de gaz seront ainsi négociées globalement et toutes les collectivités associées bénéficieront des tarifs proposés.

### **Reconstitution de peuplements forestiers**

Le Conseil Municipal a validé le choix de l'entreprise WADEL d'Ueberstrasse pour les opérations de reconstitution de peuplements forestiers dans les parcelles 3 et 4. Le coût prévu des travaux s'établit à 18.288 € TTC.

## **SEANCE DU VENDREDI 10 JUIN 2022**

### **Maîtrise d'oeuvre aménagement des abords de la mairie**

La mission de maîtrise d'oeuvre pour le programme d'aménagement des abords de la mairie a été confiée au Cabinet IDP Consult de Nancy. Le montant forfaitaire des honoraires s'établit à 3.000 € HT.

### **Modalité de publicité des actes pris par la commune**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la publicité des actes et décisions réglementaires pris par les communes doit être assurée sous forme électronique. Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Les élus ont ainsi choisi l'option d'affichage en mairie et ce pour une durée illimitée.

## **SEANCE DU VENDREDI 08 JUILLET 2022**

### **Mission de médiation préalable obligatoire**

Les élus ont décidé de confier une mission de médiation préalable obligatoire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle. Le médiateur du CDG aura ainsi vocation à résoudre les litiges opposant la commune et son personnel.

### **Mise en peinture des menuiseries intérieures de la salle polyvalente**

L'ensemble des menuiseries intérieures de la salle polyvalente seront remis en peinture. Les travaux ont été confiés aux Ets Mille Couleurs de notre commune, pour un montant de 2.660 € TTC.

### **Mise à disposition de salles communales**

Le 02/07/2021, le Conseil Municipal avait décidé la mise à disposition aux associations falckoises des 2 salles communales afin de parer à l'indisponibilité de la salle Rémy-Schaëfer de Falck. Ladite mise à disposition a été reconduite pour une durée illimitée.

## **SEANCE DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2022**

### **Autorisations spéciales d'absence du personnel communal**

Les élus ont validé un régime d'autorisations spéciales d'absence du personnel communal. Ledit régime avait fait l'objet d'un avis favorable du Comité Technique Paritaire.

### **Motion pour le maintien du poste de médecin généraliste Filieris à Falck**

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance de la motion, en date du 24/08/2022, adoptée par le Conseil Municipal de Falck afin d'obtenir le maintien du poste de médecin généraliste du réseau Filieris, à Falck. Les élus ont apporté leur soutien à la motion précitée et ont chargé le maire d'en informer la municipalité de Falck.

### **Menus produits forestiers (campagne 2023)**

Les tarifs des menus produits forestiers pour la campagne 2023 ont été fixés (voir page 12).

### **Convention de partenariat avec la CCHPB**

Le maire a présenté à l'assemblée municipale la convention de partenariat, à passer avec la CCHPB, pour la mise en place du dispositif de tarification sociale de la restauration scolaire, dit « cantine à 1 € ». Le Conseil Municipal a approuvé ladite convention et a autorisé le maire à la signer.

### **Réaménagement des abords de la mairie**

Les élus ont fait le point de l'état d'avancement du projet de réaménagement des abords de la mairie dont les détails ont été étudiés lors de la réunion des 3 commissions municipales du 01/10/2022. Le Conseil Municipal a adopté le plan d'aménagement établi par le Cabinet IDP Consult, maître d'œuvre, et a retenu le détail estimatif correspondant (81.823 € HT). La délibération sollicitant l'aide de l'Etat dans le cadre du PTRTE, sera prise lors d'une prochaine séance de l'assemblée municipale.

### **Rénovation et extension des aires de jeux**

Les élus ont fait le point du projet de rénovation et d'extension des aires de jeux dont les éléments ont été étudiés lors de la réunion des 3 commissions municipales du 01/10/2022. Après un large débat, une variante proposée par les Ets HUSSON de Lapoutroie a été pré-retenue. Un choix sera définitivement arrêté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

## **SEANCE DU VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022**

### **Viabilisation définitive du secteur rue des Champs / rue des Cèdres**

Le Conseil Municipal a fait le point de l'avancement de cette opération dont les travaux ont repris fin octobre après une interruption de presque 8 mois. Ce retard est imputable, en partie, à la prise en compte d'une opération immobilière engagée sur le site après le début des travaux.

### **Programme des coupes en forêt 2023**

Les élus ont étudié les propositions présentées par l'ONF lors de la réunion de la Commission de la Forêt du 15/10/2022. Le programme validé figure en page 13.

### **Programme des travaux en forêt 2023**

Les élus ont approuvé les propositions de l'ONF, présentées lors de la réunion de la Commission de la Forêt du 15/10/2022 (voir page 13).

### **Reconduction de la convention de partenariat avec les PEP 57**

Le Conseil Municipal a reconduit la convention de partenariat conclue avec l'association PEP57 en 2017 pour la gestion de l'Accueil Périscolaire.

### **Demandes de subvention DETR / DSIL 2023**

Les élus ont arrêté les derniers détails des 2 gros programmes de travaux 2023 : le réaménagement des abords de la mairie et de la salle polyvalente et l'opération de rénovation et d'extension de l'aire de jeux. Le coût estimatif des 2 programmes a été fixé, respectivement, à 83.791 € HT et 86.548 € HT. Une demande de subvention va être présentée au titre du dispositif DETR/DSIL 2023, dans le cadre du plan de relance.

### **Illuminations de Noël**

Dans un souci d'économies, le Conseil Municipal a annulé la mise en place d'illuminations de Noël pour la campagne 2022/2023.



# AU FIL DE L'ANNEE...

## EXPLOITATION ET GESTION FORET COMMUNALE

### Programme 2022 des coupes

Il a été présenté dans le BC 61 de Décembre 2021, page 12. Le cubage exploité a été inférieur (559 m<sup>3</sup>) à la prévision (802 m<sup>3</sup>). Les coupes initialement envisagées dans la parcelle 17 ont été différées.

### Programme 2022 des travaux en forêt

Il a été adopté par le Conseil Municipal le 17/12/2021 et porte sur les travaux suivants :

- dégagement manuel de régénérations naturelles dans les parcelles 7 et 17
- maintenance des cloisonnements dans les parcelles 7 et 17
- mise en place de protections contre le gibier dans les parcelles 3 et 4

pour un coût total de 13.732 € TTC y compris les honoraires de l'ONF. Le programme a été intégralement réalisé. Le cliché ci-dessous a été pris dans la parcelle 17, après les travaux de maintenance des cloisonnements.



### Menus produits forestiers (campagne 2023)

Lors de la séance du 14/10/2022, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de cession des menus produits forestiers pour la campagne 2023. Ceux-ci s'établissent ainsi :

- 2,00 € le stère (résineux)
- 10,00 € le stère (autres essences) pour les personnes domiciliées dans la commune
- 13,00 € le stère (autres essences) pour les personnes non domiciliées dans la commune
- 5,00 € le stère pour les lots de nettoyage

### **Tirages des lots de bois de chauffage 2022**

Le tirage des lots de bois de chauffage, pour la campagne 2022, a eu lieu le 21/02/2022 en mairie. Le nombre de candidats (13) s'est établi en baisse par rapport aux années précédentes. Les lots ont été attribués dans les parcelles forestières 12, 15 et 16. La date limite de façonnage a été fixée au 30/09/2022.

### **Reconstitution de peuplements forestiers scolytés**

Lors de la séance du 17/12/2021, le Conseil Municipal a adopté un important programme de reconstitution de peuplements forestiers scolytés. Celui-ci porte sur la plantation d'essences diverses sur 4 ha, dans les parcelles forestières 3 et 4. Le coût du programme a été estimé à 26.781 € TTC y compris les honoraires de l'ONF. La commune a bénéficié d'une subvention de 19.220 € de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance. Les travaux ont été attribués aux Ets WADEL d'Ueberstrasse. Ils seront réalisés en 2023.

### **Réunion de la Commission de la Forêt**

Le samedi 15/10/2022, la Commission de la Forêt du Conseil Municipal a tenu une réunion de travail en présence de M. VALENTIN, technicien forestier de l'ONF. L'objet de la réunion était la préparation des programmes de travaux et de coupes en forêt 2023. Après plusieurs étapes sur sites, dans les parcelles forestières 13, 7 et 17, les membres de la commission se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le débriefing de la journée.



### **Programme 2023 des coupes**

Les propositions de l'ONF ont été présentées lors de la réunion de la Commission de la Forêt du 15/10/2022. Lors de la réunion du 11/11/2022, après quelques arbitrages, le Conseil Municipal a essentiellement retenu les coupes proposées dans les parcelles 6 et 7 pour un cubage total de 795 m<sup>3</sup>. Le coût prévisionnel du programme est de 35.696 €.

### **Programme 2023 des travaux en forêt**

Lors de la réunion du 11/11/2022, les élus ont aussi adopté le programme 2023 des travaux en forêt, détaillé comme suit :

- application répulsif à gibier sur 3300 plants dans les parcelles 3 et 4
- dégagement manuel de 5 ha de plantations dans les parcelles 3 et 4
- maintenance de 11 km de cloisonnements dans la parcelle 12
- dégagement manuel de 10 ha de régénérations naturelles dans la parcelle 12

dont le coût est estimé à 13.591 € y compris les honoraires de l'ONF.

## **RENOVATION ET EXTENSION DE L'ENSEMBLE POLYVALENT**

Cette année, la commune a mis en œuvre un important programme de rénovation de la cuisine, du chauffage et des installations électriques de l'ensemble polyvalent. La chaudière fioul, qui datait de 1994, a été remplacée par une chaudière gaz. Les locaux de la cuisine ont fait l'objet d'une extension de 30 m<sup>2</sup> environ. Du matériel professionnel y a été mis en place par les Ets BONNET THIRODE de Pompey. Les installations électriques ont été mises aux dernières normes et les ampoules led ont été généralisées. Un bureau de contrôle, la SOCOTEC, a vérifié la conformité de l'ensemble des installations. Suite à l'aval de la Commission Communale de Sécurité, les locations ont pu reprendre dès le mois d'août. Le coût de l'ensemble des travaux a été de 125.309 € TTC. La commune a bénéficié de subventions de l'Etat, au titre du Plan de Relance, pour un montant total de 28.742 €. Après la récupération, en 2023, de 20.885 € de TVA, le coût résiduel à charge du budget communal s'établira à 75.682 €.





## **VIABILISATION DEFINITIVE DU SECTEUR CHAMPS / CEDRES**

Ce chantier, qui avait débuté en octobre 2021, a été interrompu pour des raisons techniques fin février 2022. La construction d'une dizaine de pavillons rue des Champs a nécessité une extension du réseau électricité basse tension, non prévue à l'origine. Après de multiples tergiversations, les travaux ont enfin pu reprendre début novembre 2022. Le nouvel éclairage public du secteur est fonctionnel depuis fin octobre 2022. A l'heure où nous bouclons le présent Bulletin Communal, le chantier n'est pas encore achevé.



## **UNE NOUVELLE LIGNE MOYENNE TENSION**

Ces dernières années, à plusieurs reprises, des chutes d'arbres ont provoqué des ruptures de la ligne MT (Moyenne Tension) surplombant les abords du stade et de la zone humide du Faloch. La ligne MT en question alimente, entre autres, le transfo BT (Basse Tension) de l'impasse des Peupliers. Lors de ces ruptures de ligne, les quartiers de notre commune desservis par le transfo BT de l'impasse des Peupliers, ont eu à subir d'intempestives coupures d'électricité. Afin de remédier à cette situation, ENEDIS a décidé de faire déposer totalement la ligne MT en cause. Une liaison souterraine va relier le transfo BT de l'impasse des Peupliers à celui de l'impasse des Erables. Les travaux en question ont débuté courant novembre ; ils concernent l'impasse des Peupliers, un tronçon de la rue de Falck et l'entrée de la rue des Champs.



## **GENERALISATION ECLAIRAGE PUBLIC LED**

En novembre 2021, le Conseil Municipal a adopté un programme de modernisation et de rénovation du réseau d'éclairage public. Celui-ci consiste en la mise en place de lampes led sur les 116 supports d'éclairage public encore équipés de lampes sodium et sur les 22 supports non équipés de lampes. Les travaux, qui ont été confiés aux Ets LAUER de Merten, ont eu lieu au mois de juin 2022. Le coût du programme a été de 87.180 € TTC. L'opération ayant été retenue par la CCHPB dans le cadre du PTRTE (Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique), la commune a bénéficié d'une subvention de 29.060 €, soit 40 % du coût HT, au titre du Plan de Relance. Après la récupération, en 2023, de 14.530 € de TVA, le coût résiduel à charge de la commune sera de 43.590 €. Ces travaux permettront des substantielles économies. Ainsi, en comparant les facturations d'éclairage public des périodes d'Août-Septembre 2022 à celles à Août-Septembre 2021, on constate déjà une baisse de 61% des consommations d'électricité (de 15001 kwh à 5873 kwh) et de 38% du coût (de 2.464 € TTC à 1.537 € TTC).





# MEMO TRI NOUVEAUTES

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022

**TOUS les PAPIERS et TOUS les petits EMBALLAGES en carton à déposer en VRAC dans la BORNE BLEUE**



↓  
**LES BORNES BLEUES EN PLACE DEPUIS JUILLET 2022**

**TOUS les EMBALLAGES à déposer dans la BORNE JAUNE**



**UTILISATION PROVISOIRE DES SACS ORANGE DANS L'ATTENTE DE LA MISE EN PLACE DES BORNES JAUNES**



**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES**





## Que reste-t-il à jeter dans le sac bleu ?



Le sac bleu, comme vous le savez, est destiné aux **RÉSIDUELS**, c'est-à-dire les déchets non valorisables qui seront incinérés ou enfouis.



Objets en plastique (stylos, feutres, brosses à cheveux...), ampoules à filament, vaisselle cassée, bouchons en liège, couches-culottes, protections hygiéniques, cotons démaquillants, éponges, lingettes nettoyantes, masques, gants jetables, coquilles d'huitres, de moules, litières minérales, cendres, sacs d'aspirateurs...

**COMME VOUS LE CONSTATEZ, LE SAC BLEU EST DÉSORMAIS BIEN ALLÉGÉ ! CETTE RÉVOLUTION DANS NOS GESTES DU QUOTIDIEN DEVRAIT PERMETTRE DE RÉDUIRE LE TONNAGE DES RÉSIDUELS PRODUITS CHAQUE ANNÉE SUR LE TERRITOIRE, TOUT EN OBTENANT UNE MEILLEURE REVALORISATION DE NOS DÉCHETS.**

**REVALORISER NOS  
DÉCHETS, C'EST LEUR  
POUVOIR  
BIEN LES TRIER, C'EST LE  
NOTRE**

## **RENTREE SCOLAIRE 2022**

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 au « Groupe Scolaire Les Ecureuils ». La directrice, M<sup>me</sup> WETZSTEIN Corinne, dirige une équipe de 6 enseignantes. Le nombre d'enfants scolarisés (88) est en légère progression par rapport à la rentrée 2021 (87). Les élèves ont été répartis dans 4 classes : 25 PS/MS/GS (enseignante M<sup>me</sup> PIGNON Nathalie), 20 GS/CE1 (enseignantes M<sup>mes</sup> FREUND Elodie et CRUSEM Nathalie), 22 CP/CE2 (enseignantes M<sup>mes</sup> WETZSTEIN Corinne et JOYEUX Nathalie) et 21 CM1/CM2 (enseignante M<sup>me</sup> JUNGMANN Séverine).



## **L'ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Le périscolaire de Hargarten-aux-Mines est composé des animatrices suivantes : SCHMIDT Sabrina, LOMBARDO Stéphanie et de la directrice MAZZA Loredana. En septembre, SAVOLDELLI India a rejoint l'équipe dans le cadre de son apprentissage (CAP Petite Enfance). Près de 70 dossiers ont été enregistrés dans la structure. Le thème proposé a été les couleurs autour du monde. Le périscolaire s'est ouvert sur le monde afin d'en découvrir ses richesses culturelles, musicales, culinaires et linguistiques. Les accueils ont offert des voyages divers et variés à travers les activités, les décorations, les tenues portées et les menus proposés.

La directrice,  
MAZZA Loredana.



## **DES TRAVAUX ET D'AUTRES**

### **Curage des arrêts barrages du Grossbach**

Les événements climatiques de janvier et février 2022 avaient provoqué une montée en charge des 4 arrêts barrages situés en amont de l'entrée de la partie canalisée du ruisseau Grossbach. Le jeudi 10 février 2022, l'entreprise TERRASSE BIEN de Falck a procédé au curage des arrêts barrages en question.



### **Nouveaux TBI à l'école**

Lors de la préparation du programme d'acquisition de matériel 2022, le Conseil Municipal avait décidé l'achat de 2 nouveaux TBI (Tableau Blanc Interactif) pour l'école communale. Les 2 TBI ont été mis en place, l'un à la maternelle et l'autre dans la classe des CP. Ils ont été acquis auprès des Ets INGEDUS.COM de Metz pour un coût global de 6.395 € HT. A présent, les 4 classes de notre école sont ainsi dotées chacune d'un TBI nouvelle génération.



## LA VIE DE L'UO DES SAPEURS POMPIERS

Notre Unité Opérationnelle est composée de 9 hommes et 1 femme depuis le 1 janvier 2022. Malheureusement 2 personnes sont en inactivité pour des raisons personnelles et 1 personne féminine est en cours de recrutement. Ainsi notre population peut compter sur notre disponibilité pour venir en aide lors de malaise, incendie ou autres interventions. Depuis le 1/01/22 et jusqu'à ce jour (le 29/10/2022), nous sommes intervenus au niveau de notre centre 14 fois. Au moment où j'écris cet article, nous venons de nous faire biper pour un secours à personne dans notre village. Parmi ces 14 interventions, 9 ont eu lieu sur notre commune et 5 dans les communes voisines (Creutzwald, Deting, Boulay et Bouzonville). La nature de ces interventions est principalement du secours à la personne (10/14) et interventions diverses (4/14). Malheureusement, par suite d'un manque de disponibilité du personnel, nous n'avons pas pu assurer 21 interventions. Afin de répondre au mieux à la demande d'assistance de notre population, le centre local recrute (voir ci-dessous).

Depuis le mois de mai, le personnel de l'Unité Opérationnelle (UO) de Hargarten-Aux-Mines, peut se mettre en double disponibilité avec ses voisins de Falck. Ainsi nous sommes intervenus aussi sur l'UO de Falck à 40 reprises, soit en complément du personnel de Falck, soit en équipage 100% de l'UO Hargarten-aux-Mines et ceci pour pallier le manque de disponibilité sur leur UO. Ces interventions ont eu lieu sur la commune de Falck mais également sur les communes voisines (Merten, Creutzwald, Boulay...).

Afin de pouvoir répondre avec un maximum d'efficacité, lors de nos interventions, nous suivons 15 séances de formation de 2 heures chacune. A ce jour 100% du personnel est formé pour l'année 2023. Je tiens à remercier l'ensemble de mes personnels pour leur engagement au sein de notre unité ; mais également leur famille pour accepter leurs absences ou départs précipités lors de ces interventions et formations. Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Sergent-Chef GANGLOFF Cédric  
Chef de l'Unité Opérationnelle de Hargarten-aux-Mines

L'Unité Opérationnelle de Hargarten-aux-Mines lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer les effectifs du centre d'incendie et de secours de notre village. Envie de donner de votre temps au service des autres tout en vivant une expérience forte ? Rejoignez-nous ! Les sapeurs-pompiers volontaires, ce sont des femmes et des hommes qui s'engagent pour assurer les secours de leurs concitoyens, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études. Ouvrier, étudiant(e), artisan, cadre, mère au foyer, infirmiers, infirmières... Chacun a sa place chez les sapeurs-pompiers ! Avez-vous le bon profil ?

- Vous avez entre 18 et 55 ans.
- Vous souhaitez vous investir dans une activité tournée vers les autres.
- Vous avez l'esprit d'équipe et l'envie d'adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers comme l'altruisme, la solidarité, la discrétion.
- Vous habitez dans la commune.
- Vous êtes vacciné ou engagé dans un processus de vaccination contre la Covid-19 et l'hépatite B.

Pour toutes informations, veuillez contacter le chef de centre au 06 86 42 39 16.

## UNE PAGE SE TOURNE A L'UO DES SAPEURS POMPIERS

Une nouvelle page vient de se tourner au sein de notre Unité Opérationnelle de Hargarten-aux-Mines. Le lieutenant STABLO Claude vient de raccrocher, le cœur lourd, sa tenue de pompier volontaire, atteint par la limite d'âge. Après 45 années passées au sein de notre centre d'intervention local dont 7 ans en tant que chef de l'UO, Claudy a fait droit à sa demande de retraite de sapeur-pompier volontaire le 18 décembre 2021. Notre devise « Courage et dévouement » correspond intégralement à l'engagement de Claudy au sein de notre service d'incendie et de secours du département. Très actif lors de sa carrière, il était notamment responsable de la section des JSP dès sa création en 1990 et a ainsi formé de nombreux jeunes. Ces jeunes sont devenus volontaires dans de nombreuses UO dans le département. Certains sont devenus professionnels, officiers volontaires et chef de groupe ; et pour finir, je prends sa succession en tant que chef de l'UO alors que je faisais partie de ces jeunes qui ont débuté dans cette section de JSP.

Suite à la départementalisation et son départ en retraite des HBL, Claudy ne pouvait pas rester inactif. Il a pris de son temps libre pour effectuer des prises de garde au sein de l'Unité Opérationnelle de Creutzwald. Il était reconnu dans le département pour son dévouement et sa disponibilité. A l'occasion de la cérémonie de passation de commandement, le lieutenant STABLO Claude a été promu Capitaine Honoraire des Sapeurs-pompiers de la Moselle.

Claudy, le chef de l'UO et l'ensemble du personnel te souhaitons une bonne retraite et nous savons que nous pouvons compter sur toi pour tes conseils et lors de nos manifestations.

Sergent-Chef GANGLOFF Cédric  
Chef de l'Unité Opérationnelle de Hargarten-aux-Mines



# ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

## RESULTATS OFFICIELS DE NOTRE COMMUNE

### \* 1<sup>er</sup> tour scrutin (dimanche 10/04/2022)

- inscrits : 775
- votants : 619 (participation 79,9 %)
- blancs, nuls : 13
- exprimés : 606

M <sup>me</sup> ARTAUD Nathalie	6 voix	1,0 %
M. ROUSSEL Fabien	6 voix	1,0 %
M. MACRON Emmanuel	116 voix	19,1 %
M. LASSALLE Jean	10 voix	1,7 %
M <sup>me</sup> LE PEN Marine	264 voix	43,6 %
M. ZEMOUR Eric	52 voix	8,6 %
M. MELENCHON Jean-Luc	79 voix	13,0 %
M <sup>me</sup> HILDALGO Anne	7 voix	1,2 %
M. JADOT Yannick	25 voix	4,1 %
M <sup>me</sup> PECRESSE Valérie	25 voix	4,1 %
M. POUTOU Philippe	8 voix	1,3 %
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	8 voix	1,3 %

### \* 2<sup>ème</sup> tour scrutin (dimanche 24/04/2022)

- inscrits : 777
- votants : 618 (participation 79,5 %)
- blancs, nuls : 55
- exprimés : 563

M. MACRON Emmanuel	188 voix	33,4 %
M <sup>me</sup> LE PEN Marine	375 voix	66,6 %

## ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

### RESULTATS OFFICIELS DE NOTRE COMMUNE

\* 1<sup>er</sup> tour scrutin (dimanche 12/06/2022)

- inscrits : 781
- votants : 333 (participation 42,6 %)
- blancs, nuls : 5
- exprimés : 328

M. HOCQUET Hervé (DLF)	5 voix	1,5 %
M. GALENTE Clément (Reconquête)	15 voix	4,6 %
M <sup>me</sup> ZANNIER Hélène (Renaissance)	53 voix	16,2 %
M. MULLER Luc (NUPES)	61 voix	18,6 %
M <sup>me</sup> BOUCHER Anne (UDC)	67 voix	20,4 %
M <sup>me</sup> BOUSSET Diane (LO)	4 voix	1,2 %
M. LOUBET Alexandre (RN)	123 voix	37,5 %

\* 2<sup>ème</sup> tour scrutin (dimanche 19/06/2022)

- inscrits : 781
- votants : 307 (participation 39,3 %)
- blancs, nuls : 21
- exprimés : 286

M <sup>me</sup> ZANNIER Hélène (Renaissance)	116 voix	40,6 %
M. LOUBET Alexandre (RN)	170 voix	59,4 %

# ... ET PAR CHEZ NOUS

Vous retrouverez dans cette rubrique des actualités à caractère socioculturel ayant jalonné la vie de notre commune de décembre 2021 à novembre 2022 ainsi que des articles d'associations.

## Assemblée Générale du Rotor Team Club

Une dizaine de membres ont assisté à l'assemblée générale du Rotor-Team-Club le samedi 04 décembre 2021, à 17h00, au foyer. La municipalité était représentée par le maire. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le président Franck DEHLINGER fit un tour d'horizon des activités des 2 années écoulées. En raison de la crise sanitaire, les manifestations ont été très limitées en 2020 et 2021 : quelques séances de vol sur le terrain de la Steige, des vols en salle à la MJC de Carling et une démonstration à l'occasion du Téléthon 2021 à Carling. Le bilan financier de la trésorière Estelle SCHMITT n'appela pas d'observation et fut adopté à l'unanimité. L'assemblée décida également de ne pas recouvrer de cotisations en 2022. Après le renouvellement du tiers sortant, le comité directeur 2022 se compose comme suit :

- président : Franck DEHLINGER
- secrétaire : Philippe SCHMITT
- trésorière : Estelle SCHMITT
- assesseurs : Christian GULDNER, Didier JENDREJAK, Patrick KREIN, Delphine LAMBERT, Hugues NOLL et Claudine SCHMITT



## St Barbe de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le dimanche 05 décembre 2021, les sapeurs-pompiers de notre UO (Unité Opérationnelle) ont fêté Ste-Barbe avec leurs homologues de Falck. Après la messe à l'église du Christ-Roi à Falck, les pompiers des 2 communes ont déposé une gerbe au Monument aux Morts de notre commune. Puis le Commandant OBERHAUSER, commandant la Cie d'Incendie et de Secours de Forbach/St-Avold, présida la traditionnelle séance de remise de grades et de distinctions. A partir de 13h00, le traditionnel banquet commun rassembla tout le monde à la salle polyvalente. La manifestation s'est déroulée en présence d'élus municipaux des 2 communes.



## Saint-Nicolas à l'école

Le lundi 06 décembre 2021, les enfants de l'école communale ont reçu la visite de St-Nicolas, flanqué de son inséparable Père Fouettard. L'évêque de Myre s'est rendu dans toutes les classes afin de remettre un sachet de friandises abondamment garni à chaque enfant !



## Assemblée Générale des Amis des Ânes

L'association « Les Amis des Ânes » a tenu son assemblée générale le vendredi 18 février 2022, à 18h30 au foyer. Les débats ont eu lieu en présence d'une trentaine de membres et du maire qui représentait la municipalité. En ouvrant les débats, le président Gérard ENGLER rappela que l'assemblée générale 2021 avait été annulée en raison de la situation sanitaire. Il revint également sur l'annulation des éditions 2020 et 2021 de la Fête de l'Âne, toujours en raison des circonstances sanitaires. L'édition 2022, en revanche, aura bien lieu et se déroulera lors du week-end des 25 et 26 juin 2022 au stade municipal. Parmi les nouvelles attractions de cette année, on aura l'occasion de découvrir des attelages de chiens bouvier bernois. Notons encore la nouvelle appellation de la manifestation qui devient « Fête de l'Âne et des animaux de la ferme ». Le rapport de trésorerie présenté par Gilbert OTTO n'appela pas d'observation ; l'assemblée lui accordant le quitus sur proposition des réviseurs aux comptes. Après la démission d'Anne BORR et d'Isabelle BECKER, le Comité Directeur 2022 se compose comme suit :

- président : Gérard ENGLER
- vice-président : Loïc NAOUR
- secrétaire : Maryline BASTEN
- trésorier : Gilbert OTTO
- trésorier-adjoint : Didier SEURAT
- réviseurs aux comptes : Marie-José GUIRLINGER et Frédéric BECKEDAHL
- assesseurs : Pascal CRUSEM, Josyane DAUENDORFFER,  
Jean-LucMATTIROLI et Robert OTTO

En clôturant les débats, le maire apporta quelques précisions à propos du règlement d'utilisation des 2 salles communales et des nouvelles modalités de demande de subvention des associations, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le pot de l'amitié, offert par l'association, paracheva les travaux de l'assemblée !



## Assemblée Générale des Laudaten

Annulée en 2021 en raison des contraintes sanitaires, l'assemblée générale des Laudaten a eu lieu le samedi 19 février 2022, à 17h30, au foyer. Près d'une soixantaine de membres ont pris part à ces assises. Le maire représentait la municipalité. Après avoir fait observer une minute de silence en mémoire de 2 membres décédés en 2020 et 2021, le président Loïc NAOUR présenta le bilan des activités de ces 2 dernières années, bilan lourdement impacté par la crise sanitaire. Il rappela également que les Laudaten étaient au nombre de 91 à ce jour, tous à jour de leur cotisation. Le trésorier Robert OTTO présenta les comptes des 2 dernières années qui n'appelèrent pas d'observation de l'assemblée. Quitus lui a été accordé. Le programme des manifestations 2022 a également été évoqué. Outre les habituelles marches hebdomadaires, les Laudaten organiseront une marche déguisée le 19 mars 2022, une marche champêtre le 24 juillet 2022 ainsi que la traditionnelle marche IVV le 04 septembre 2022. L'assemblée procéda aussi à la mise en place du Comité Directeur qui révéla quelques modifications mineures :

- président : Loïc NAOUR
- secrétaire : Guy AVANZI
- secrétaire-adjointe : Monique COUDERT
- trésorier : Robert OTTO
- trésorière-adjointe : Solange NAOUR
- assesseurs : Yvonne BAUSCH, James COX, Josyane DAUENDORFFER et Gérard ENGLER
- commissaires aux comptes : Marie-Rose HOFF et Hubert GUIRLINGER

A l'issue des débats, le maire présenta les règlements d'utilisation des 2 salles communales récemment mis à jour par le Conseil Municipal ainsi que les nouvelles modalités de demande de subvention à respecter impérativement par les associations. Un pot en commun clôtura l'après-midi.



## Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a eu lieu le dimanche 20 février 2022, à 17h00, au foyer, en présence d'une vingtaine de membres. L'assemblée générale 2021 ayant été annulée en raison des circonstances sanitaires, les débats ont porté sur les années 2020 et 2021. En ouvrant la séance, le président Claudy STABLO fit observer une minute de silence en mémoire de sapeurs-pompiers décédés. Après une rétrospective détaillée portant sur les manifestations des 2 dernières années, il fit part à l'assemblée de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Le rapport de trésorerie, présenté par Cédric GANGLOFF, n'appela pas d'observation : sur proposition des réviseurs aux comptes le quitus lui a été accordé. Abordant le programme des activités 2022, l'assemblée confirma le maintien des manifestations prévues au Calendrier des Fêtes : sortie pédestre le 05 juin 2022, fête d'été les 09 et 10 juillet 2022, soirée beaujolais le 26 novembre 2022, le banquet de la Sainte Barbe le 11 décembre 2022 et l'Arbre de Noël le 26 décembre 2022. La mise à l'étude d'une sortie à Kirwiller a également été décidée. Après l'élection du nouveau président, Cédric GANGLOFF, le Comité de l'amicale a été notablement modifié. Après le renouvellement du tiers sortant, il se compose ainsi :

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| - président :             | Cédric GANGLOFF  |
| - vice-président :        | Claudy STABLO  |
| - secrétaire :            | Léo MALDEME  |
| - secrétaire-adjoint :    | Maéva NICLAUSSE  |
| - trésorier :             | Jean-Pierre SALAMIDA   |
| - trésorier-adjoint :     | Axel NICLAUSSE   |
| - assesseurs :            | Emile CAPUTO, Yohan NICLAUSSE, Laurent NICLAUSSE,<br>Gaby PIRIO et David TOURSCHER |
| - réviseurs aux comptes : | Pascal FRANCOIS et Gabriel MERELLI   |

En clôturant les assises, le maire remercia chaleureusement le président sortant et ancien chef d'UO, Claudy STABLO, pour sa très longue implication au niveau des sapeurs-pompiers de la commune. Il souhaita également bon vent au nouveau président et nouveau chef d'UO, Cédric GANGLOFF.



## **Solidarité avec l'Ukraine**

De nombreux habitants de notre commune et des alentours ont participé à la collecte organisée les 10 et 11 mars 2022 en faveur des réfugiés d'Ukraine. Les dons ont été soigneusement triés et emballés selon leur consistance (nourriture, hygiène, vêtements). Le mercredi 16 mars 2022, 9 palettes ont ainsi été acheminées à Augny, près de Metz, avant de prendre la route de la frontière entre l'Ukraine et la Pologne. Merci à tous, organisateurs et donateurs !



## **Les élus sur le terrain**

Une importante réunion commune de 3 commissions municipales (Bâtiments, Voirie et Forêt) a eu lieu le samedi 26 mars 2022 dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2022. Après avoir visité une quinzaine de sites sur le terrain, les membres des 3 commissions se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un débriefing général.



## **Vive le doyen !**

Doyen homme de notre commune, M. SCHMITT André a fêté ses 93 ans le mardi 19 avril 2022. Toujours bon œil, l'alerte nonagénaire a reçu, à cette occasion, la visite d'une délégation de la commune qui lui a remis un magnifique panier garni. Bon anniversaire André !



## **Représentation théâtrale**

Après une interruption de 2 ans, le Club du 3ème Âge a, à nouveau, organisé une après-midi théâtre le dimanche 22 mai 2022 dernier, en présence d'une cinquantaine de spectateurs. La troupe « Schwätze Blott » d'Altviller a interprété, en platt, la pièce « En sea kompliziata Viager », générant des éclats de rire en pagaille !



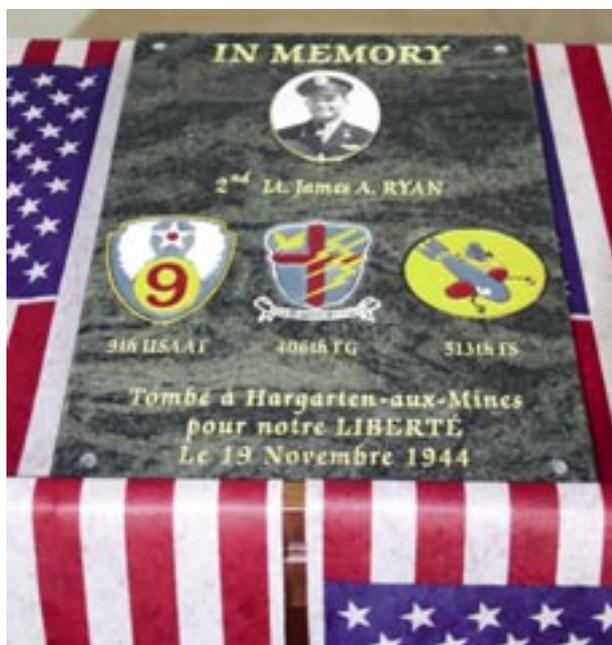
## Passation de commandement à l'UO des Sapeurs-Pompiers

L'Unité Opérationnelle des Sapeurs-Pompiers de notre commune a vécu un moment fort le vendredi 24 juin 2022, avec la passation de commandement entre le Lieutenant Claude STABLO et le Sergent-Chef Cédric GANGLOFF. L'évènement a été rehaussé par la présence de M. Armel CHABANE, vice-président du Conseil Départemental de la Moselle, de Mme Estelle BOHR, conseillère départementale, du Commandant Matthieu OBERHAUSER commandant la compagnie d'incendie et de secours de Forbach/St-Avold et du Lieutenant Frédéric LEGRIS, chef du centre de secours de Creutzwald. De nombreux maires et élus de communes voisines, d'élus locaux et de représentants d'associations locales avaient également répondu à l'invitation de la municipalité. Après 45 années de service, le Lieutenant Claude STABLO a pris sa retraite de pompier et a été nommé Capitaine honoraire à cette occasion. Le commandement de notre Unité Opérationnelle a été repris par le Sergent-Chef Cédric GANGLOFF qui est entré au corps local en 1994, à l'âge de 17 ans. Après la partie protocolaire sur le parking de la salle polyvalente, la cérémonie s'est poursuivie dans la salle en présence d'un public nombreux. La journée s'est achevée avec la partie conviviale offerte par la commune. Bonne retraite au Capitaine honoraire STABLO et bon vent au Sergent-Chef GANGLOFF !



## Hommage au Sous-Lieutenant RYAN

Le 19 novembre 1944, le Sous-Lieutenant James Abney RYAN, pilote de chasse de l'US Army, s'écrasait dans notre commune, aux commandes de son P47-Thunderbolt, au lieu-dit Katzenrech. Ces dernières années, M. MAAS Alain de Dalem, passionné d'histoire locale, a mené d'intenses recherches afin de retrouver des proches du pilote disparu. Efforts couronnés de succès ! Le samedi 21 mai 2022, Mme Madeline RYAN, belle-soeur du Sous-Lieutenant RYAN, et ses filles Nancy et Mary, ont été reçues à la salle polyvalente à l'initiative de M. MAAS, de l'ASafa (Association pour le Souvenir des Armées Françaises et Alliées) et de la commune. Au cours de la réception a été dévoilée une plaque commémorative honorant la mémoire du Sous-Lieutenant RYAN. Parmi l'assistance, on a relevé la présence du Colonel ANTOINE, officier de la BA133 de Nancy-Ochey, du Lieutenant-Colonel BARRAL, délégué du patrimoine de la BA133, du Lieutenant THIEBAULT, commandant la Brigade de Gendarmerie de Creutzwald, et de M. FRANCAIS, président de l'ASafa. La salle avait été décorée des couleurs US et françaises et une exposition de documents d'époque avait été préparée par M. MAAS. De plus, les membres de l'ASafa présents avaient fait le déplacement avec 3 jeeps d'époque et 1 GMC garés devant la salle !





## **Fête scolaire**

Après une interruption de 2 ans en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle fête scolaire a repris ses droits le vendredi 03 juin 2022. Nombreux étaient les parents venus apprécier les différents spectacles et danses proposés par leurs enfants. Le temps orageux et pluvieux n'a pas découragé les enfants et leurs enseignantes.



## **Repas de fin de saison du Club du 3<sup>ème</sup> Âge**

Le Club du 3<sup>ème</sup> Âge a organisé son repas de fin de saison le mardi 14 juin 2022 au foyer. Le maire et les adjoints avaient été conviés à ces agapes. Annulée ces 2 dernières années en raison des circonstances sanitaires, la manifestation a rassemblé une trentaine d'anciens autour d'une table bien garnie, dans la bonne humeur générale !



## Visite de M. CHABANE et de M<sup>me</sup> BOHR, conseillers départementaux

Le vendredi 24 juin 2022, M. Armel CHABANE, vice-président du Conseil Départemental, et M<sup>me</sup> Estelle BOHR, conseillère départementale, ont été reçus en mairie par les représentants de la municipalité. La rencontre a permis, entre autres, de faire le point des aides départementales aux communes prévues par le dispositif Ambition-Moselle. Dans ce cadre, les élus municipaux ont présenté à M. CHABANE et à M<sup>me</sup> BOHR le projet de rénovation et d'extension des locaux des vestiaires du stade, prévu à l'horizon 2023-2024. Ce programme a pour objectif de transformer les vestiaires du stade en local polyvalent susceptible d'être utilisé par toutes les associations locales.



## Hommage à la doyenne

Doyenne de notre commune, Madame Berthe BREM a fêté son 96<sup>ème</sup> anniversaire le 05 juillet dernier. Toujours bon pied bon œil et très alerte, notre doyenne vit heureuse, entourée de l'affection de sa fille Annette et des siens.



## Fête de l'Âne et des animaux de la ferme

Après une interruption de 2 ans en raison des circonstances sanitaires, la « Fête de l'Âne et des animaux de la ferme » en était à sa 6<sup>ème</sup> édition cette année, toujours sur le site du stade municipal. L'inauguration de la manifestation a eu lieu le samedi 25 juin 2022, sur le coup de midi, en présence de M. Armel CHABANE, vice-président du Conseil Départemental de la Moselle et maire de Bouzonville. Malgré une météo capricieuse lors de la seconde journée, la manifestation a connu un beau succès. Plusieurs centaines de visiteurs ont apprécié les différentes animations proposées par les exposants et les organisateurs.





## **Fête d'été de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Après une interruption de 2 ans en raison des circonstances sanitaires, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé sa traditionnelle fête d'été le samedi 09 juillet 2022 à la salle polyvalente et sur le parking attenant. La manifestation a attiré un public extrêmement nombreux, venu de la commune et des alentours, encouragé il est vrai par une météo très favorable. Peu après 23h00, les visiteurs ont apprécié un magnifique feu d'artifice offert par la commune.



## **Marche champêtre des Laudaten**

Faisant fi de la chaleur, les Laudaten ont organisé leur marche champêtre le dimanche 24 juillet 2022. Plus de 70 marcheurs ont suivi le président Loïc NAOUR sur un parcours de 10 km très vallonné tandis qu'une trentaine, guidés par l'ami James, ont préféré un circuit de 5 km, plus dans leurs cordes. Sur le coup de midi, tous se sont retrouvés aux vestiaires du stade afin de se désaltérer avant de déguster une succulente broche de viande accompagnée de frites, salades et glaces. Les convives se sont quittés en fin d'après-midi, non sans avoir pris rendez-vous pour la marche IVV qui sera organisée par les Laudaten le dimanche 04 septembre 2022.



## Visite de M<sup>me</sup> BELRHITI, sénatrice

Le lundi 25 juillet 2022, M<sup>me</sup> Catherine BELRHITI, sénatrice de la Moselle, a été reçue en mairie par une délégation municipale. Egaleme<sup>nt</sup> conseillère régionale de la région Grand-Est, M<sup>me</sup> BELRHITI a présenté aux élus les différents financements susceptibles d'accompagner la réalisation de projets communaux.



## Marche IVV des Laudaten

Le dimanche 04 septembre 2022, après un break de 2 ans en raison des circonstances sanitaires, les Laudaten ont organisé leur 9<sup>ème</sup> marche populaire internationale IVV. Le nombre de participants a été de 396 parmi lesquels on a remarqué des marcheurs de plusieurs clubs des alentours (Bouzonville, Creutzwald, Holving et le Club Alizé de Dalem). Les 2 circuits, de respectivement 5 km et 10 km, empruntaient uniquement des voies et chemins communaux, avec départ et arrivée à la salle polyvalente. Les départs se sont échelonnés de 7h00 à 13h00. Au retour, les marcheurs ont pu se restaurer à une snackerie tenue par une dynamique équipe de bénévoles des Laudaten.



## **Banquet des Anciens**

Le Banquet des Anciens 2022, 53<sup>ème</sup> du nom, a eu lieu le dimanche 25 septembre 2022. Après une interruption de 2 ans en raison des circonstances sanitaires, la manifestation a rassemblé 131 personnes à la salle polyvalente. Parmi les convives, on a noté la présence de Madame Estelle BOHR, conseillère départementale, de Monsieur l'Abbé Cosmas EGBIGLI, curé de la Communauté de Paroisses de La Houve, et de Monsieur Jacques SCHEFFLER, ancien maire de notre commune et maire honoraire. Tout le monde a apprécié le savoureux repas préparé par l'équipe de Monsieur PALIOT du restaurant « Le Relais Campagnard » de Vaudreching. La partie musicale a été assurée, comme de coutume, par Adam SALATA. En fin d'après-midi, la traditionnelle photo souvenir, réalisée par Monsieur LEHWALTER de Creutzwald, a été remise à tous les participants.





## **Promenade familiale**

Après un break de 2 ans, le Club d'Épargne Ali Baba a renoué avec sa promenade annuelle ce dimanche 11 septembre 2022. Les 102 marcheurs présents ont pris le départ peu après 8h30 sur le parking de la salle polyvalente. Le circuit concocté par les organisateurs empruntait des chemins forestiers de Falck et de notre commune. A l'aire de St-Christophe, une collation préparée par les membres du club attendait les marcheurs. Au retour, tout le monde a pris l'apéro sur la place de la salle polyvalente avant d'apprécier l'excellent repas servi à l'intérieur de la salle.



## **Opération « Village Propre »**

Le samedi 17 septembre 2022, une vingtaine de personnes, élus, représentants d'associations locales et bénévoles, ont participé à l'opération « Village Propre » organisée par la municipalité. Plusieurs sites communaux ont ainsi bénéficié d'un petit lifting !



## **Réunion de travail commune**

Les commissions Forêt, Bâtiments et Voirie du Conseil Municipal ont tenu une réunion de travail commune le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022. Dans un premier temps les élus ont fait un point complet des travaux et coupes en forêt 2022. Puis ils ont étudié les 2 importants programmes de travaux d'investissement prévus en 2023 : l'aménagement des abords de la mairie et l'opération de rénovation/extension des aires de jeux. Après des déplacements sur différents sites, un débriefing général a été fait au foyer.



## **Brioche de l'Amitié**

L'opération « Brioche de l'Amitié » a eu lieu dans notre commune le vendredi 07 octobre 2022 et le samedi 08 octobre 2022. Organisée par la municipalité avec le concours des associations locales et de bénévoles, elle a permis de collecter 1.554 €, somme qui a été remise à l'AFAEI. Merci à tous, organisateurs et donateurs !



## Marche d'Halloween

Le samedi 29 octobre 2022, la 1<sup>ère</sup> édition de la Marche d'Halloween, organisée par les Laudaten, n'a connu qu'un succès d'estime. Il est vrai que de nombreuses autres manifestations se déroulaient dans les alentours simultanément. Habilement grimés, une vingtaine de participants ont néanmoins parcouru les rues du village avant de se retrouver aux vestiaires du stade pour la partie conviviale !



## Concours Communal 2022 des Maisons Fleuries

La traditionnelle réception du Concours Communal des Maisons Fleuries a eu lieu le jeudi 10 novembre 2022, à la salle polyvalente. Pas moins de 96 réalisations florales avaient été présélectionnées pour cette 32<sup>ème</sup> édition. Tous les lauréats présents ont été récompensés avant d'apprécier la partie conviviale de la réception préparée par M. WILHELM et son équipe. Bravo à tous !



## Commémoration de l'Armistice de 1918

Les élus, les représentants des associations patriotiques et les membres des associations locales de Falck et de notre commune se sont retrouvés le vendredi 11 novembre 2022 afin de commémorer l'Armistice de 1918. Après la messe pour la Paix célébrée par l'Abbé Cosmas EGBIGLI, les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un cocktail.



## Téléthon 2022

Comme les années passées, une manifestation de soutien au Téléthon a eu lieu dans notre commune le samedi 26 novembre 2022. L'organisation en a été assurée par la municipalité avec le soutien de plusieurs associations locales et des enfants de l'école communale. En matinée, une marche a permis aux sportifs dans l'âme, de donner la pleine mesure de leur talent. A midi, la traditionnelle « Linze supp » attendait les participants à la salle polyvalente où un Point Don avait également été mis en place. Le bénéfice de la journée a été intégralement reversé au Comité Téléthon 2022 de Creutzwald.

# Téléthon

## Le Sourire de Juliette

Bonjour à toutes les lectrices et tous les lecteurs du Bulletin Communal.

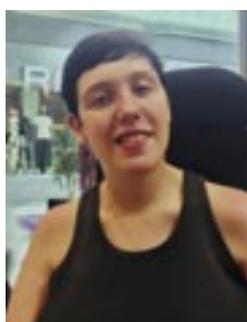
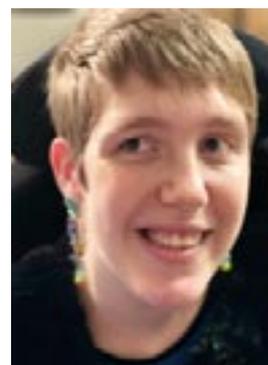
L'année 2022 se termine et nous sommes encore face à la pandémie qui est toujours présente, mais nous avons quand même l'espoir de passer les fêtes de fin d'année entourés des personnes qu'on aime. On espère tous se retrouver pour festoyer avec les personnes qui nous sont chères.

### Tout d'abord quelques nouvelles de Juliette :

#### **2022 une année compliquée pour moi !**

Malheureusement, je n'ai pas réussi à valider ma 2<sup>ème</sup> année de droit (L2). C'était vraiment trop difficile ! De plus, suite à mon opération du dos, j'ai toujours des douleurs qui viennent perturber mon quotidien.

Heureusement, je suis venue en Lorraine pour retrouver mes grands-parents, les bénévoles de mon association et mes racines. Ce bol d'air « lorrain » m'a vraiment fait du bien et m'a remonté le moral mais je n'ai pas pu rester pour la marche de solidarité organisée par mon association, le Sourire de Juliette\*. Dès mon retour à la maison, j'ai préparé ma rentrée universitaire pour 2022/2023... et ce n'était pas facile car je me suis retrouvée face à de nombreuses contraintes.



**Septembre 2022** a été un moment difficile mais, après mûre réflexion et discussions avec mon entourage, je me suis rendu compte que pour cette nouvelle année, je devais revoir mon projet car ma situation était complexe à l'Université. Je vais travailler pour valider certaines Unités d'Enseignement comme par exemple, les TD de droit pénal qui ont commencé en octobre et d'autres UE qui m'intéressent vraiment. J'étudie également d'autres pistes qui existent, par exemple l'éventuel transfert de mon dossier vers l'Université de Strasbourg.

Je souhaite prendre vraiment mon temps pour réfléchir sur l'articulation entre mes envies, mes possibilités et la construction de mon avenir professionnel.

Cette année, le **21 août 2022**, nous avons pu organiser la marche de Solidarité après 2 années d'interruption ! Pour cette 11<sup>ème</sup> marche plus de 120 marcheur(se)s ont été présent(e)s et environ 150 repas ont été servis.

Malgré la fatigue de nos bénévoles, ce fut une journée géniale et aux dires de tous, une vraie réussite !



Lors de la manifestation nous avons eu le plaisir de revoir Odile Boutserin, journaliste au *Républicain Lorrain*, qui a écrit un très bel article sur Juliette. Les lecteurs du *Républicain Lorrain* ont eu ainsi les dernières nouvelles concernant la santé et les projets de Juliette.... Cette journaliste est une belle personne qui a beaucoup d'empathie. Dans son article elle transmet des valeurs telles que la « Solidarité » et le « Soutien », qui sont toujours présentes, malgré les difficultés du moment.



Le 2<sup>ème</sup> week-end d'octobre 2022, le SdJ était présent pendant 3 jours à la « 60<sup>ème</sup> Fête des jardins et des saveurs de Laquenexy 57 ». A notre stand on proposait aux visiteurs des crêpes maison « façon Grand-mère » et de nombreux sympathisants sont venus nous faire un petit coucou et demander des nouvelles de Juliette. Ce fut 3 jours de folie sous le soleil pendant lesquels nous avons épuisé tous nos bénévoles ! Cette année 2022, nous avons utilisé 30 kg de farine, 60 l. de lait, 12 kg de pâte chocolatée et 14 pots de confitures...

Le 26 novembre 2022, en partenariat avec des associations d'Hargarten, « le Sourire de Juliette » a participé à la journée du téléthon qui s'est déroulée à la salle polyvalente. Une belle journée de solidarité et de partage.

#### **Mot de la Présidente du Sourire de Juliette**

*Cette année 2022 qui se termine prochainement a été encore un peu chaotique, mais nous gardons tous l'espoir que la vie va reprendre ses droits.*

*Nous serons toujours aux côtés de Juliette pour la soutenir et vous pouvez nous rejoindre pour lui permettre de poursuivre ses projets.*

*Je profite de ce B. C. pour vous souhaiter, au nom de toute l'équipe du SdJ, de belles fêtes de fin d'année en famille et la réalisation de vos vœux pour 2023 !*

***Je tiens à vous remercier pour votre soutien car il me fait toujours chaud au cœur et je profite de cette période de vœux, pour vous souhaiter la réalisation de votre rêve le plus cher. Gros bisous à tous.***

Juliette

#### **\*Pour info :**

La 12<sup>ème</sup> marche de « Solidarité » est programmée le dimanche 20 Août 2023 à Hargarten, si la situation sanitaire le permet. Vous pouvez déjà ajouter cette date à votre agenda.

*Pour avoir les dernières nouvelles de Juliette et son association, rendez-vous sur la page facebook « Le Sourire de Juliette ».*

**ASSOCIATION « LE SOURIRE DE JULIETTE » - 7 Imp. des peupliers 57550 HARGARTEN - 06 29 38 76 80**



## Une nouvelle ceinture noire judo-jujitsu

Le Judo Club n'est pas peu fier de compter parmi ses membres une nouvelle ceinture noire en la personne de M. André PINNA.

L'exploit pourrait paraître banal, cependant l'intéressé fait parti du groupe « senior » de jujitsu. En effet, André a débuté le judo-jujitsu sur le tard, après une vie professionnelle bien remplie, prouvant qu'il n'y a pas d'âge pour accomplir le dépassement de soit et évoluer sportivement à son rythme.

Il a forgé son mental et sa technique par sa présence assidue aux entraînements de jujitsu et de judo.



Ses entraîneurs, Franck et Stéphan, ne l'ont pas ménagé durant la préparation au passage de ses ceintures et surtout lors de la préparation finale en 2022 vers la ceinture noire ; ils espèrent que André soit un exemple pour d'autres seniors qui hésiteraient à débiter le judo-jujitsu.

Le Club propose du *Judo* dès l'âge de 4 ans, du *Jujitsu / self-defense* pour les adultes et du *Taïchi*. Renseignements au 03 87 82 41 12.

## Le Bustrot

Vous connaissez l'existence du bus situé le long du chemin du Schirweg et sans doute que beaucoup de gens se demandent ce qu'il s'y passe. Ce lieu appartient à l'association Libère Tes Couleurs (LTC) créée en 1987 et basée sur la commune d'Hargarten depuis 2006 ; date à laquelle elle a acquis le terrain pour y installer son siège social qui sera baptisé le Bustrot. L'association a pour but d'organiser diverses manifestations et des spectacles dans un esprit d'échange, de partage et de convivialité intergénérationnels. LTC soutient également des projets caritatifs au niveau local mais aussi international, entre autres, diverses collectes (boite cadeaux de Noël pour les SDF et personnes en grande précarité, vélo pour les travailleurs pauvres à Metz), Prader Willi (maladie orpheline), Pas Assez (épicerie solidaire à Metz), Mil'écoles (aides aux écoles maternelles à l'international), Les Canard'Z'ailés (création de puits au Togo) et Népal (enfants orphelins). Aujourd'hui, les jeunes de nos villages ne trouvent plus d'endroit pour se réunir et LTC a à cœur de répondre à ce besoin de la jeunesse en leur mettant à disposition son espace tout en les sensibilisant aux actions de l'association. Les utilisateurs ont toujours joué le jeu en respectant les lieux. Cette année, la commune nous a fait part de plaintes de riverains liées aux nuisances sonores lors de soirées. L'association a réagi en interdisant les sons puissantes à partir de 22H00 et en réduisant le nombre de locations du lieu. LTC espère ainsi continuer à œuvrer au sein du village en parfaite harmonie avec le voisinage. Pour contacter LTC : Tél. 06 51 51 06 25 - mel : [liberetescouleurs@gmail.com](mailto:liberetescouleurs@gmail.com).



## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

### Sortie à Kirrwiller

Le 30 avril, nous nous sommes retrouvés devant la caserne et avons pris le bus pour la direction de Kirrwiller afin de participer à la soirée spectacle du cabaret Royal Palace. L'ensemble des amicalistes ainsi que nos aidants ont pu se réjouir d'un bon dîner mais aussi d'un superbe spectacle. A l'issue du spectacle, nous avons pris le temps de prendre un verre dans leur salle de danse ou certains se sont bien déhanchés sur la piste. Merci à tous pour cette bonne ambiance !



### Sortie pédestre

Comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé sa marche pédestre le dimanche 5 juin. Malheureusement, suite à cette épidémie de COVID, cette sortie n'a pas été ouverte à la population mais uniquement aux amicalistes. Celle-ci a débuté, pour une petite dizaine de courageux, par une marche de 8 km, sous une météo très humide puis nous nous sommes tous retrouvés au restaurant pour le déjeuner. Afin de clôturer cette journée amicale, nous nous sommes rejoint pour un bon barbecue le soir à la caserne. Merci à chacun d'avoir apporté de leur bonne humeur lors de cette journée.

### Fête d'été

Le 9 juillet, nous avons organisé notre traditionnelle fête d'été des sapeurs-pompiers. L'ensemble de la population était invitée à y participer et pouvait profiter d'un bon dîner préparé par nos soins et profiter de la piste de danse animée par Michel Animation. Pour les plus jeunes, des jeux leur ont été proposés (chamboule-tout, pêche miraculeuse ...) puis une jolie retraite au flambeau à laquelle même notre député Alexandre LOUBET a participé. Il nous a tous remerciés pour cette magnifique organisation. Pour conclure cette soirée nous avons eu la joie d'observer le ravissant feu d'artifice, offert par notre commune. J'en profite pour remercier tous les aidants pour l'organisation et la réussite de cette fête. Merci à tous pour votre participation et nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine.

Le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
Cédric GANGLOFF.

## Calendrier des Fêtes 2023

Préparé avec les associations locales dès le mois de juillet 2022, le Calendrier des Fêtes 2023 a été définitivement arrêté à la date du 30/11/2022. Les dates et manifestations retenues sont les suivantes, sous réserve des impératifs de la situation sanitaire :

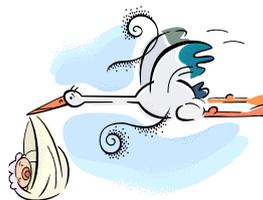
SAM	07/01/2023	Les Laudaten	Marche nocturne	STADE MUNICIPAL
VEN	13/01/2023	Les Amis des Ânes	Assemblée Générale	FOYER
SAM	14/01/2023	Les laudaten	Assemblée Générale	FOYER
SAM	04/02/2023	CE Ali Baba	Banquet Annuel	SALLE POLYVALENTE
DIM	12/02/2023	AAHP	Repas dansant	SALLE POLYVALENTE
DIM	19/02/2023	Amicale SP	Assemblée Générale	ANTENNE PAROISS.
SAM	04/03/2023	CE Ali Baba	Loto	SALLE POLYVALENTE
SAM	18/03/2023	Les Laudaten	Marche de Printemps	STADE MUNICIPAL
DIM	02/04/2023	Municipalité	Banquet des Anciens	SALLE POLYVALENTE
SAM	13/05/2023	Club 3 <sup>ème</sup> Age	Représentation théâtrale	SALLE POLYVALENTE
JEU	18/05/2023}	AAHP	Accueil Pleumartin	FOYER
VEN	19/05/2023}			SALLE POLYVALENTE
SAM	20/05/2023}			SALLE POLYVALENTE
DIM	21/05/2023}			—
DIM	28/05/2023	Amicale SP	Sortie pédestre	SALLE POLYVALENTE
SAM	24/06/2023}	Les Amis des Ânes	Fête de l'Âne et des Traditions	STADE MUNICIPAL
DIM	25/06/2023}			
SAM	08/07/2023}	Amicale SP	Fête été	SALLE POLYVALENTE
DIM	09/07/2023}			
DIM	23/07/2023	Les Laudaten	Marche champêtre	STADE MUNICIPAL
DIM	20/08/2023	Sourire de Juliette	Marche de solidarité	SALLE POLYVALENTE
DIM	03/09/2023	Les Laudaten	Marche IVV	SALLE POLYVALENTE
DIM	10/09/2023	CE Ali Baba	Promenade familiale	SALLE POLYVALENTE
SAM	16/09/2023	Municipalité	Village propre	SALLE POLYVALENTE
DIM	24/09/2023	Conseil de Fabrique	Kermesse paroissiale	SALLE POLYVALENTE
SAM	07/10/2023	CE Ali Baba	Loto	SALLE POLYVALENTE
VEN	10/11/2023	Municipalité	Réception Maisons Fleuries	SALLE POLYVALENTE
SAM	11/11/2023	Municipalité	Festivités du 11 novembre	SALLE POLYVALENTE
SAM	18/11/2023	CE Ali Baba	Beaujolais / Cochonnailles	SALLE POLYVALENTE
SAM	25/11/2023	Municipalité	Téléthon	SALLE POLYVALENTE
SAM	25/11/2023	Amicale SP	Beaujolais / Cochonnailles	SALLE POLYVALENTE
SAM	25/11/2023	Les Amis des Ânes	Assemblée Générale	FOYER
DIM	26/11/2023	CE Ali Baba	Assemblée Générale	SALLE POLYVALENTE
SAM	02/12/2023	Rotor Team Club	Assemblée Générale	FOYER
DIM	10/12/2023	Amicale SP	Sainte Barbe	SALLE POLYVALENTE
MAR	26/12/2023	Amicale SP	Arbre Noël	—
DIM	31/12/2023	CE Ali Baba	St-Sylvestre	SALLE POLYVALENTE

Précisons encore que les réunions mensuelles du Club du 3<sup>ème</sup> Âge se déroulent tous les 2<sup>èmes</sup> mardis du mois au foyer. Les dates encore libres peuvent être réservées en mairie. Une association qui souhaiterait organiser une manifestation à une date déjà réservée par une autre association, devra solliciter l'accord de cette dernière. En cas d'annulation d'une manifestation pour laquelle la salle polyvalente est pré-réservée, **il convient de prévenir le secrétariat de mairie le plus tôt possible** (le local pourra ainsi être loué à un particulier).

**NAISSANCES, DECES et MARIAGES**  
**du 01 Décembre 2021 au 30 Novembre 2022**

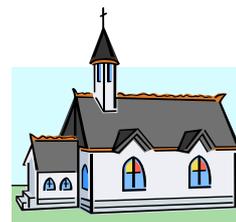
**Naissances**

04/01/2022 GREDLER Emile  
12/02/2022 BOURGEOIS Hugo  
26/03/2022 LETSCHERT Romane  
26/05/2022 LANGKRÄR Leano  
09/07/2022 BECK Livaï  
03/08/2022 FERRARA Gabriel  
19/09/2022 KOZLOWSKI Heylie  
12/10/2022 BOUGIE DOLIBOIS Léana  
19/11/2022 CIBELLA Owen  
23/11/2022 SCHLITTER Pia



**Décès**

07/01/2022 DAMM Françoise née ZAYER  
12/01/2022 BOULANGER Marthe née LORENTZ  
26/03/2022 BIR Marie Jeanne née SCHMITT  
06/04/2022 KELLER Marie-Louise née DAMM  
23/04/2022 CZIESELSKY Katharina née HECKMANN  
24/07/2022 SCHAD Marguerite née MORNET  
07/08/2022 CHUDY Martha née GRUSZKA  
25/08/2022 GASSER André  
15/09/2022 FREDERICH Liliane née FELD  
21/09/2022 WILLIGSECKER Gérard  
23/09/2022 FISCHER Christophe  
05/10/2022 MITTELBERGER Hélène née LUDWIG



**Mariage dans notre commune**

Néant.

**Mariage à l'extérieur**

SCHAEFFER Jean-Paul et REITZER Marjolaine



**Baptême républicain**

SCHMIDT Lilly

# LE SAVEZ-VOUS ?

## Les commerces et les entreprises de notre commune

Notre commune compte de nombreux commerces et entreprises. Les connaissez-vous ?

<b>Garage ESCH</b>	Concessionnaire OPEL vente et réparation de véhicules 76, rue de la Gare - 03 87 29 72 00
<b>LE PETIT CHAUFFAGISTE</b>	Chauffagiste – plombier 81B, rue de la Gare - 03 72 60 71 90
<b>Amandine ROCK</b>	Salon de coiffure et barbier 103, rue de la Gare - 06 20 88 84 97
<b>DRUI Nathalie</b>	Sophro-relaxologue 16, rue de Falck - 06 19 29 38 04
<b>JGTC Terrassement GULDNER</b>	Maçonnerie 19, rue de Falck - 06 30 99 87 76
<b>LM Peinture</b>	Peinture intérieure et extérieure 23, rue de Falck - 06 12 76 32 39
<b>JM MACONNERIE</b>	Maçonnerie 3, rue des Champs - 07 78 37 77 08
<b>MILLE COULEURS</b>	Travaux peinture 11, rue des Champs - 03 87 93 54 21
<b>SKIN SPA Philosophy</b>	Salon esthétique 12, rue des Champs - 06 62 81 99 42
<b>Pizzeria LA SCATOLA</b>	Restauration rapide 12, rue des Champs - 07 49 60 37 07
<b>Garage TRZMIEL</b>	Entretien et réparation des véhicules 3, rue des Jardins - 03 87 93 38 95
<b>CAR'S CENTER</b>	Entretien et réparation de véhicules 4, rue de l'Ecole - 03 10 00 90 89
<b>AU PETIT ATELIER, Par Pauline</b>	Activité de soins et beauté 21, rue de l'Ecole - 06 14 98 05 54
<b>AGOSTINELLI Ernest</b>	Plombier - chauffagiste 17, impasse des Cerisiers - 07 70 70 94 79
<b>KL Création</b>	Travaux de menuiserie 27, rue de l'Eglise - 06 78 15 12 38
<b>C'FLEURS</b>	Fleuriste 52, rue Principale - 03 87 04 47 43
<b>Garage GF Automobiles</b>	Entretien véhicules toutes marques 75, rue Principale - 06 13 05 15 23
<b>TAXI Maxime</b>	Transport de voyageurs par taxi 2B, impasse du Moulin - 06 42 23 70 92

Avons-nous oublié quelqu'un ?

# DE TOUT UN PEU

## *Le coin cuisine*

*Noël se dessine avec des petits bouts de biscuits...*

### *Schnee kipferl*

**400 g de farine, 300 g de beurre, 100 g de sucre en poudre, 2 jaunes d'œuf, 3 paquets de sucre vanillé, 150 g de poudre de noisette et du sucre glace pour la décoration.**

Mélanger énergiquement le beurre, le sucre et le sucre vanillé. Incorporer ensuite les jaunes d'œuf un par un tout en mélangeant. Rajouter le reste des ingrédients. Former une boule avec la pâte et laisser reposer pendant 1 à 2 heures.

Avec une cuillère à café faire des petites boules de pâte, rouler au creux de la main pour obtenir un petit « boudin » puis lui donner la forme d'un croissant. Disposez-les sur une plaque allant au four, recouverte de papier sulfurisé. Four traditionnel 175 °C, chaleur tournante 150 °C, 25 à 30 minutes. Surveiller la cuisson ne pas laisser trop brunir. Recouvrir de sucre glace dès la sortie du four.





### **Macarons aux noix**

**3 blancs d'œuf, 300 g de noix moulues, 250 g de sucre en poudre, le zeste d'un citron et quelques cerneaux de noix.**

Battez les blancs d'œuf en neige très ferme. Ajoutez délicatement le sucre, les noix moulues et le zeste de citron. Beurrez votre plaque et farinez-la légèrement ou recouvrez-la d'un papier sulfurisé. Posez des petits tas de pâte. Déposez un cerneau de noix sur le dessus et faites cuire 20 minutes th. 3-4.

### **Biscuits à la cannelle**

**200 g de farine, 100 g de noisette moulues, 1 sachet de poudre pour pudding au chocolat, 100 g de sucre, 1 paquet d'écorces d'orange confites, 1 c à café de levure chimique, 100 g de beurre, 1 œuf, 2 c à café de cannelle.**

Mélanger la farine, les noisettes moulues, la poudre de pudding, le sucre, la levure chimique, la cannelle. Faire fondre le beurre. Rajouter aux poudres, le beurre fondu, l'œuf et les écorces d'orange confites. Bien pétrir ces ingrédients pour obtenir une pâte. Envelopper cette pâte de film alimentaire, laisser reposer environ 1 heure au réfrigérateur. Préchauffer le four à 180 °C (chaleur tournante 160 °C).

Abaisser la pâte sur environ 3 mm d'épaisseur, découper des cœurs, des étoiles à l'emporte-pièce, les disposer sur des plaques recouvertes de papier sulfurisé. Cuire 10 à 12 minutes. Retirer du four.



# *Un pas dans le passé*

## **Les grèves de 1947**

Les grèves de 1947 en France sont une série de conflits sociaux d'envergure nationale, initiées fin avril à la Régie Renault et amplifiées en juin dans d'autres secteurs. A la mi-novembre, ces grèves touchent les bassins miniers.

De graves pénuries alimentaires causent une inflation de 60 % sur l'année, comme en 1946, et des émeutes de la faim déferlent dès le mois d'avril sur une dizaine de villes. Plusieurs facteurs se sont conjugués : hausse des prix, problèmes de ravitaillement et la question de l'épuration qui n'est toujours pas réglée. Les mineurs reprochent à la direction des mines que certains cadres, ingénieurs, porions, qui avaient travaillé durant la guerre pour l'occupant, sont toujours en fonction. De plus, des coupures d'électricité ont lieu durant l'hiver 1946/1947 et celles-ci sont d'autant plus choquantes et incompréhensibles que la bataille du charbon en France a généré un très gros effort. Les résultats de production ont doublé par rapport à ceux de 1944. Malgré cela, les coupures se poursuivent durant l'été 1947 avec un rationnement de l'électricité pour les ménages.

A Marseille, la grève est massive le 14 novembre 1947, le jour des obsèques d'un jeune ouvrier communiste tué par balles. Cette grève s'étend quelques jours après aux mineurs. Le 17 novembre, elle commence dans les mines du Nord-Pas-de-Calais. La situation en Lorraine est également tendue avec une grève totale des mineurs jusqu'à fin novembre 1947. Des dizaines de sabotages ont lieu dans les mines mais ce déchainement retombe rapidement dès le début du mois de décembre.

Des négociations nationales entre la CGT et le ministre du Travail débutent, seulement, à partir du week-end du 28 et 29 novembre 1947. Un essoufflement des grèves est visible début décembre. Car, alors, celles-ci deviennent impopulaires. Dès le 28 novembre 1947 le trafic à la SNCF est presque normal ; le transport routier accepte à nouveau la livraison des denrées. Par contre, la grève est toujours totale dans les mines du bassin houiller de Moselle et du Nord.

La consigne de la reprise du travail est donnée les 9 et 10 décembre bien que le conflit cesse, en réalité, une semaine plus tôt. Cet ordre de reprendre le travail est purement symbolique car donné à la toute petite minorité de mineurs qui rechignent à retourner au fond des mines sans avoir rien obtenu. Leur mécontentement demeure intact et leur ressentiment important.

Cela engendrera, l'année suivante, la grève des mineurs de 1948 qui s'étendra, également, à d'autres secteurs. Avec le recul du temps, celle-ci apparaîtra alors comme un second round mieux réussi.

Fin novembre 1947, les communes du bassin houiller avaient été chargées d'organiser une consultation des mineurs portant sur la poursuite ou non du mouvement de grève. **Ci-contre, le procès-verbal du résultat de cette consultation qui a eu lieu le 23 novembre 1947 dans notre commune.**

Département de la Moselle  
Arrondissement de BOULAY  
Canton de Bouzonville  
Commune de HARGARTEN-aux MINES.

PROCES-VERBAL.

des opérations de vote , des ouvriers mineurs  
prévu par circulaire du Mr. le Sous-Préfet .

L'an mil neuf cent quarante-sept , le vingt-trois novembre , à  
14 heures , dans la commune de Hargarten-aux Mines , fut ouvert  
dans la salle de la Mairie le bureau électoral , en vue du vote  
des ouvriers mineurs , inscrits sur les listes officielles  
en vue de répondre à la question suivante :

Voulez-vous reprendre immédiatement le travail à la mine ?  
en répondant par OUI ou NON., prescrit par ordre du Sous-Préfet,  
lequel fut transmis par la Brigade de Gendarmerie de Creutzwald.

CLOTURE et DEPOUILLEMENT

L'an mil neuf cent quarante-sept , le vingt-trois novembre ,  
à 18 heures , fut clos le bureau électoral , et en présence  
de Mr. GANGLOFF Nicolas , Adjoint au Maire , assisté de MM .  
BASTEN Emile et MARION Nicolas , fut procédé au dépouillement.

Il a arrêté la liste d'émargement , et y a constaté le nombre  
de votants qui s'est élevé à trente.

RESULTAT du SCRUTIN :

Electeurs inscrits :		71
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	30	
Bulletins nuls :	--	
Nombre de suffrages exprimés :	30	
Ont obtenu :		
OUI :	Vingt-six	26
NON :	Quatre	4
		----- 30

CLOTURE :

Le présent procès-verbal . dressé le 23 novembre 1947 , et clos  
le 23-11-1947 à 18heures 30 , heure légale , en double expé-  
dition a été , après lecture , signé par le Président , et ses  
assesseurs :

Le Président ;

*Gangloff N.*

Les assesseurs :

*Marion N.*  
*Basten E.*

# BLOC NOTES

## PERMANENCES

### Elus

- M. KELLER, maire : sur RV
- M<sup>me</sup> DA SOLLER, 1<sup>ère</sup> adjointe : sur RV
- M. MATTIROLI, 2<sup>ème</sup> adjoint : sur RV
- M<sup>me</sup> LAMBERT, 3<sup>ème</sup> adjointe : sur RV
- M. ANTUSIAK, 4<sup>ème</sup> adjoint : sur RV
- M<sup>me</sup> ROSSWAG, conseillère municipale déléguée : sur RV

### Secrétariat de mairie

- lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00
- mercredi et vendredi de 10h00 à 11h00

### Agence postale mairie de Falck

- lundi et mardi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- mercredi de 9h00 à 11h30
- jeudi de 9h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h00
- vendredi de 9h00 à 14h30 (non stop)

### Agence postale mairie de Téterchen

- lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
- mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

### Antenne de Falck de la CCHPB (Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois)

- ordures ménagères :
  - lundi et mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
  - mercredi des semaines impaires de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- urbanisme sur rendez-vous:
  - jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
  - vendredi de 8h00 à 12h00

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) ainsi que pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française. En dehors de ces situations, **il est nécessaire de demander à être inscrit sur la liste électorale** pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être réalisées en ligne sur le site : « [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) » ou au guichet du secrétariat de mairie. A noter aussi que, le jour du vote, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité, permis de conduire, passeport... etc. La carte d'électeur ne suffit pas.

## **NUMEROS DE TELEPHONE ET MELS UTILES**

### **HARGARTEN-AUX-MINES**

Mairie	03 87 93 16 08	<a href="mailto:hargartenauxmines@falckhargarten.fr">hargartenauxmines@falckhargarten.fr</a>
Ecole Elémentaire	03 87 04 25 89	
Ecole Maternelle	03 87 82 54 10	
Correspondant RL (M. NAOUR Loïc)	06 17 94 33 23	
Crèche multi-accueil de la CCHPB (site Hargarten)	03 87 92 08 12	<a href="mailto:ma.hargarten@asbr.com">ma.hargarten@asbr.com</a>

### **FALCK**

Mairie	03 87 93 16 21	<a href="mailto:mairiefalck@falckhargarten.fr">mairiefalck@falckhargarten.fr</a>
CCHPB – Falck	03 87 81 37 97	<a href="mailto:contact@cchpb.net">contact@cchpb.net</a>
Pharmacie de la Place (WAGNER)	03 87 93 16 34	
Docteurs LEICK, DORN et HOCHARD	03 87 93 17 65	
Infirmières WOLFF/VILBOIS/STABLO	03 87 90 21 57	
Infirmières GRANDPERRET/THOBERT/MOHR	03 87 97 28 60	
Infirmières GRUN/STEIMETZ/LINTIN	06 86 76 43 59	
Kiné FLEURY	03 87 04 77 64	
Kiné FIORETTO et MAGAR	03 87 89 82 74	
Presbytère (Abbé EGBIGLI)	03 87 04 23 36	
Pompes Funèbres BIES - RIEHL	03 87 82 62 74	
Déchetterie intercommunale de la CCHPB	03 87 04 20 97	

### **AUTRES**

Agence Républicain Lorrain Saint-Avold	03 87 29 68 78	
CCHPB – Boulay	03 87 79 52 90	
Gendarmerie	03 87 93 00 02	ou 03 87 29 35 60 ou 17
Hospitalor Saint-Avold	03 87 91 14 44	
Kiné MASSON à Merten	03 87 29 94 04	
Pharmacie de garde	32 37	
Pôle hospitalier gériatrique de Creutzwald	03 87 29 46 00	
Sécurité Sociale Metz	36 46	
Maison France-Services à Boulay	03 87 55 62 95	
Association ALLO-ACTIF	03 87 90 10 00	
Centre Médico Social Creutzwald	03 56 42 02 40	

## **PIECES D' ETAT CIVIL**

### **Passeport et Carte Nationale d'Identité**

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité s'effectuent de la même manière que pour les passeports, auprès des mairies équipées d'un Dispositif de Recueil (DR). Les communes équipées aux alentours sont : Creutzwald, Saint-Avold, Boulay, Bouzonville. **Notons aussi que, la Carte Nationale d'Identité sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.**

## **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 23 décembre 2022 au vendredi 30 décembre 2022, inclus. Réouverture aux horaires habituels le lundi 02 janvier 2023.

## **BIBLIOTHEQUES DE LA CCHPB**

### **Bibliothèque « Charles de Villers » - BOULAY-MOSELLE**

#### Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Jeudi : 17h00 – 18h00 (adultes)

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Renseignements au 03 87 79 31 89

@ : [bibliotheque.boulay@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.boulay@wanadoo.fr)



### **Bibliothèque de FALCK**

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 – 18h00

Mercredi : 14h00 – 16h00

Vendredi : 16h30 – 18h00

Samedi : 10h00 – 11h30

Renseignements au 03 87 81 42 73

@ : [bdelacch@falckhargarten.fr](mailto:bdelacch@falckhargarten.fr)



## **MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DU WARNDT**

#### Horaires d'ouverture :

Mardi : 13h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 et 13h00 – 18h00

Vendredi : 13h00 – 18h00

Samedi : 09h00 – 16h00

Renseignements au 03 87 82 25 07

Site internet : [www.mediatheque-du-warndt.net](http://www.mediatheque-du-warndt.net)



## **REGLEMENT DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

### **L'accès à la déchetterie**

L'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux habitants des communes de **Berviller, Château-Rouge, Dalem, Falck, Hargarten-aux-Mines, Merten, Oberdorff, Rémering, Tromborn, Villing et Voelfling-lès-Bouzonville**. Tout utilisateur doit se soumettre aux formalités de contrôle préalables, notamment la présentation de la carte Sydem'Pass devant la borne d'accès. En cas de perte ou de vol, la délivrance d'une nouvelle carte est payante (s'adresser au secrétariat de la CCHPB, route de Creutzwald à Falck). Le coût est de 5 €.

La présence des usagers et de leur véhicule dans l'enceinte de la déchetterie est limitée au temps strictement nécessaire au déchargement. Toutes les ordures deviennent propriété de la déchetterie dès réception sur le site. La récupération et le chiffonnage sont interdits. En outre, l'accès est autorisé aux seules voitures particulières (de PTAC < 3.5 tonnes) à l'exception des véhicules des services techniques municipaux des communes de la CCHPB.

### **Les horaires**

L'installation est ouverte 6 jours par semaine :

- lundi de 14h00 à 18h00
- mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- mercredi de 14h00 à 18h00
- jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- vendredi de 14h00 à 18h00
- samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**A noter également que le samedi l'accès à la déchetterie est interdit aux entreprises, commerçants et artisans.**

## **COLLECTE MULTIFLUX DES DECHETS**

### **Redotations semestrielles de sacs**

Il y a 2 redotations de sacs par an, en principe en avril et en octobre. Le lieu, le jour et l'heure sont annoncés plusieurs semaines à l'avance par voie de presse, sur Panneau Pocket, d'affichage en mairie et de mels envoyés dans les messageries falckhargarten. On peut également s'informer en téléphonant en mairie dès fin mars ou fin septembre. **La présentation du Sydem'Pass est exigée lors de chaque redotation.** Si vous ne pouvez pas vous déplacer lors de ces distributions, n'hésitez pas à demander à un voisin ou à un ami de vous ramener vos sacs. De même, vous pouvez retirer les sacs de personnes de votre entourage qui ne peuvent pas se déplacer.

### **Date de la collecte hebdomadaire**

Elle a lieu le lundi matin sauf exceptions annoncées à l'avance.

## **CONTENEURS A VERRE**

Pas moins de 6 conteneurs à verre sont en place dans notre commune, 2 sur le parking de la mairie, 2 rue du Stade, 1 sur le parking de l'école et 1 à l'entrée de la rue des Champs à proximité du lotissement du Viermorgen. Ils sont à disposition permanente. Vous pouvez y déposer tous les contenants en verre (bouteilles, bocaux de conserve, pots, etc...) sans les bouchons et les couvercles. Il ne faut pas y mettre de la vaisselle, des pots de fleurs ou des ampoules électriques.

## **BORNES DE COLLECTE BLEUES**

Les bornes de collecte bleues de la CCHPB ont été mises en place sur 6 sites communaux. Dans ces bornes, il faut déposer tous les papiers et emballages en carton non souillés, à savoir : magazines et journaux, publicités et prospectus, catalogues et annuaires, courriers et enveloppes, cahiers, bloc-notes et tous autres papiers et cartons non souillés.

Les 6 sites communaux en question sont les suivants : le parking de la mairie, le parking de l'école (en face du foyer), la placette de l'antenne de la régie TV-Internet, rue de Falck, le parking du stade, l'entrée du Schirweg et le délaissé du CD 23 à la sortie de la commune vers Téterchen.

## **CONTENEURS A VETEMENTS USAGES**

Des conteneurs à vêtements usagés sont à votre disposition à côté de la mairie. Les effets déposés sont récupérés par une entreprise spécialisée, dans le cadre d'un partenariat avec la Croix Rouge de Creutzwald.

## **CALENDRIER DES PROCHAINS DONNS DU SANG**

Plusieurs séances de dons de sang auront lieu dans notre commune en 2023, à la salle polyvalente : les jeudis 12/01/2023, 30/03/2023 et 27/07/2023 de 15h30 à 19h00.

## **INTERDICTION DE BRÛLAGE DE VEGETAUX ET DE DECHETS VERTS**

Par arrêté préfectoral en date du 22/07/2016, la réglementation des activités de brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux, a encore été modifiée. Conformément au Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous types de végétaux, produits par des particuliers ou des collectivités, est interdit. Les dispositions du Code Forestier précisent que seule l'incinération des déchets d'exploitation forestière est tolérée dans le cadre de la gestion des bois et forêts, diligentée par l'ONF. Contrairement à une idée fautive, généralement bien répandue, le maire n'a pas le pouvoir d'autoriser un administré à brûler tel ou tel déchet ou végétal à l'air libre.

## **BRUITS DE VOISINAGE**

La réglementation des bruits de voisinage a été précisée par un décret ministériel en date du 18/04/1995. Afin de tenir compte de certaines considérations locales, un arrêté municipal est venu compléter ce décret. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent ainsi avoir lieu que de 8h00 à 20h00 les jours ouvrables et de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

## **COLUMBARIUM**

A ce jour, 15 alvéoles cinéraires sont à disposition des familles intéressées. Le prix de cession est de 915 €.

## **LOCATION SALLE POLYVALENTE**

### **Quelles sont les utilisations possibles ?**

Pour les particuliers, 2 types d'utilisation sont possibles :

- type 1 : mise à disposition de la salle, de la cuisine, de la plonge et de la vaisselle du vendredi soir au lundi après-midi
- type 2 : réunion famille suite à décès avec mise à disposition de la salle, de la cuisine, de la plonge et de la vaisselle durant quelques heures, uniquement pour les familles de la commune

### **Quelles sont les tarifs de location?**

Les tarifs suivants sont applicables aux particuliers :

- type 1 : 320 € (tarif spécial particuliers de la commune)  
500 € (tarif courant)  
500 € (tarif spécial St-Sylvestre)
- type 2 : GRATUIT (tarif spécial particuliers de la commune)

Un dépôt de garantie de 500 € sera exigé pour chaque location. Une caution de 100 € devra être déposée afin de garantir l'observation, par le locataire, des règles du tri de la collecte des déchets. Une seconde caution de 100 € sera exigée afin de garantir le nettoyage des locaux par le locataire. Le paiement interviendra à hauteur de 50 % sous forme d'arrhes à verser dès la réservation du local. Une attestation d'assurance sera également exigée.

### **Qui a droit à la gratuité ?**

Les associations locales ont droit à la gratuité pour toutes les manifestations prévues au Calendrier des Fêtes. Chaque classe d'âge de la commune bénéficiera d'une utilisation gratuite par an de l'une ou de l'autre des 2 salles communales (salle polyvalente ou foyer).

### **Qui a droit aux tarifs des particuliers de la commune?**

Les habitants de notre commune ont droit à un tarif spécial. Afin d'éviter les locations « de complaisance », une règle stricte est cependant à respecter pour bénéficier de ce tarif. La manifestation générant la location (mariage, baptême, communion, fiançailles, noces d'or, anniversaire, départ en retraite, décès, etc...) doit être celle :

- soit du demandeur lui-même ou de son conjoint
- soit du père ou de la mère du demandeur
- soit d'un enfant ou d'un petit-enfant du demandeur

### **Quand réserver?**

Avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année N, aucune réservation ferme ne peut être accordée pour l'année N+1 ; la salle pourra uniquement être pré-réservée. Cette pré-réservation se transforme en réservation ferme après l'établissement du Calendrier des Fêtes de l'année N+1 (c'est-à-dire dès le 01 juillet de l'année N), si la salle n'a pas été retenue, pour la date donnée, par une association locale. Pour tous renseignements complémentaires, on s'adressera au secrétariat de mairie.

## **LOCATION FOYER**

### **Quelles sont les utilisations possibles ?**

Pour les particuliers, 2 types d'utilisation sont possibles :

- type 1 : mise à disposition de la salle, de l'office, de la plonge et de la vaisselle du vendredi soir au lundi après-midi
- type 2 : réunion famille suite à décès avec mise à disposition de la salle, de l'office, de la plonge et de la vaisselle durant quelques heures, uniquement pour les familles de la commune

### **Quelles sont les tarifs de location?**

Les tarifs suivants sont applicables aux particuliers :

- type 1 : 150 € (tarif spécial particuliers de la commune)  
250 € (tarif courant)  
300 € (tarif spécial St-Sylvestre)
- type 2 : GRATUIT (tarif spécial particuliers de la commune)

Un dépôt de garantie de 500 € sera exigé pour chaque location. Une caution de 100 € devra être déposée afin de garantir l'observation, par le locataire, des règles du tri de la collecte des déchets. Une seconde caution de 100 € sera exigée afin de garantir le nettoyage des locaux par le locataire. Le paiement interviendra à hauteur de 50 % sous forme d'arrhes à verser dès la réservation du local. Une attestation d'assurance sera également exigée.

### **Qui a droit à la gratuité ?**

Les associations locales ont droit à la gratuité pour toutes les manifestations prévues au Calendrier des Fêtes. Chaque classe d'âge de la commune bénéficiera d'une utilisation gratuite par an de l'une ou de l'autre des 2 salles communales (salle polyvalente ou foyer).

### **Qui a droit aux tarifs des particuliers de la commune?**

Les habitants de notre commune ont droit à un tarif spécial. Afin d'éviter les locations « de complaisance », une règle stricte est cependant à respecter pour bénéficier de ce tarif. La manifestation générant la location (mariage, baptême, communion, fiançailles, noces d'or, anniversaire, départ en retraite, décès, etc...) doit être celle :

- soit du demandeur lui-même ou de son conjoint
- soit du père ou de la mère du demandeur
- soit d'un enfant ou d'un petit-enfant du demandeur

### **Quand réserver?**

Avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année N, aucune réservation ferme ne peut être accordée pour l'année N+1 ; la salle pourra uniquement être pré-réservée. Cette pré-réservation se transforme en réservation ferme après l'établissement du Calendrier des Fêtes de l'année N+1 (c'est-à-dire dès le 01 juillet de l'année N), si la salle n'a pas été retenue, pour la date donnée, par une association locale. Pour tous renseignements complémentaires, on s'adressera au secrétariat de mairie.

## **EVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE**

En début d'année, les services municipaux établissent des statistiques d'évolution de la population communale au cours de l'année écoulée. Ainsi, en 2021, on a enregistré 8 naissances (4 en 2020) et 7 décès (13 en 2020) soit un solde naturel de + 1. Il y a eu également 1 mariage (6 en 2020) et 6 PACS (1 en 2020) célébrés en mairie. Le solde migratoire de l'année 2021 s'établit à - 2. Le nombre total d'habitants de la commune, à la date du 31/12/2021 était de 1132 (1133 au 31/12/2020).

## **NOTRE RESEAU GAZ**

La création du réseau gaz de notre commune a été actée en 1997 dans le cadre d'un contrat de concession passé avec GRDF pour une durée de 30 ans. Ce contrat viendra à échéance en 2027. Fin 2020, 254 foyers de notre commune, soit environ 50 % du total, avaient fait le choix de l'énergie gaz. La longueur totale des canalisations implantées dans notre commune est de 8,18 km, couvrant la quasi-totalité des rues de notre commune. Rappelons que, si GRDF est en charge de la maintenance du réseau gaz, les clients choisissent librement leur fournisseur.

## **NOTRE RESEAU D'EAU POTABLE**

Début 2022, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Boulay (SIEB) a publié le rapport annuel du service eau potable 2020. Regroupant 35 communes, le SIEB dessert 20750 habitants soit 8580 abonnés dont 2084 à Boulay. Avec 488 abonnés, notre commune se positionne à la seconde place. Les ressources en eau du syndicat proviennent de 5 forages, 2 à Guerting et 3 à Coume, soit une production de 1366557 m<sup>3</sup> en 2020. La gestion du service a été confiée à la Société des Eaux de l'Est de Creutzwald dans le cadre d'un contrat d'affermage courant jusqu'au 31/12/2029. Un abonné ayant consommé 120 m<sup>3</sup> au second semestre 2020, a payé 240 € TTC soit 2,00 € TTC le m<sup>3</sup>.

## **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Le conciliateur de justice du canton de Bouzonville est M. Raymond LAGARDE. Il assure une permanence en mairie de Bouzonville les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, uniquement sur rendez-vous (tél. 03 87 78 44 44). L'intervention du conciliateur de justice permet aux plaignants d'éviter des procès et, par ce biais, de désengorger les tribunaux de petites affaires. Le recours à un conciliateur est entièrement gratuit. Il peut intervenir dans les cas suivants :

- problèmes de mitoyenneté
- conflits entre propriétaire et locataire
- problèmes de copropriété
- querelles de voisinage
- désaccord entre fournisseurs et clients, etc...

Par contre, le conciliateur n'intervient pas dans des conflits

- entre une personne et une administration
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfants, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale, la difficulté d'exécution de contrats

# À chaque déchet, SA POUBELLE !

**Pensez à moi  
quand vous triez  
vos déchets !**



## **JE DOIS METTRE DANS MON SAC VERT : LES BIODÉCHETS**

Restes alimentaires et de préparation de repas, papiers souillés, assiettes en carton, petits déchets verts, litières d'animaux (sciures, paille et copeaux de bois uniquement).

## **JE DOIS METTRE DANS MON SAC ORANGE : LES EMBALLAGES LÉGERS**

Briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons), films et barquettes alimentaires, sacs et sachets plastiques, pots de beurre / crème / yaourt, emballages en acier, en aluminium ou en polystyrène.

## **JE DOIS METTRE DANS LES BORNES BLEUES : LES PAPIERS ET CARTONNETTES**

Cartonnettes, journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique), catalogues, courriers, enveloppes, cahiers, livres et tous les autres papiers.

## **JE DOIS METTRE DANS MON SAC BLEU : LES RÉSIDUELS**

Déchets minéraux (coquilles de crustacés et litières de chats), éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain, vaisselle cassée, pots en terre cuite.

**L'ABSENCE DE TRI OU LE MAUVAIS TRI ENTRAÎNE UN SURCÔÛT FINANCIER POUR LE SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES !**

**Tu NE PAYES PAS ma facture des ordures ménagères,  
tu n'EMPRUNTES PAS MON SYDEM PASS !**



 En cas de contrôle, la carte Sydem pass sera confisquée à tout contrevenant.



**Je NE DONNE PAS mes déchets à mon voisin,  
Je ne lui donne pas MON SYDEM PASS !**



 En cas de contrôle, la carte Sydem pass sera confisquée à tout contrevenant.



**Je PRÊTE mes outils**

**mais PAS mon SYDEM PASS !**



En cas de contrôle, la carte Sydem pass sera confisquée à tout contrevenant.



**Le SYDEM PASS,**

**c'est comme la carte bancaire,**

**ÇA NE SE PRÊTE PAS !**



En cas de contrôle, la carte Sydem pass sera confisquée à tout contrevenant.



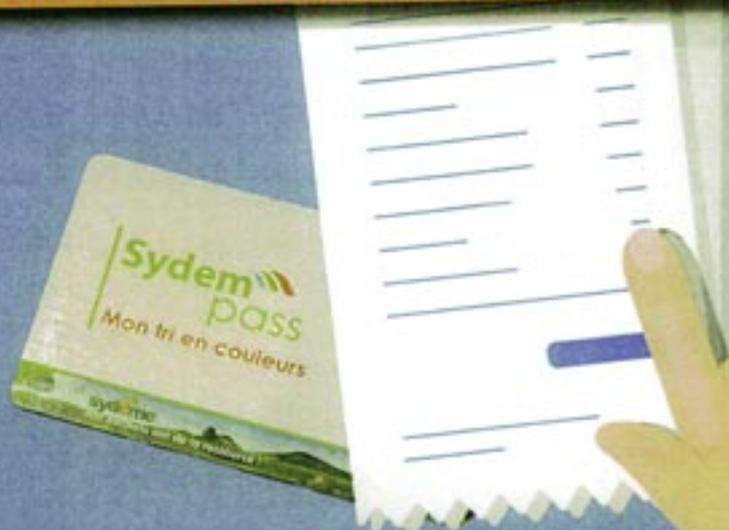
**Je NE PRÊTE NI ma carte bancaire,  
NI mon SYDEM PASS !**



En cas de contrôle, la carte Sydem pass sera confisquée à tout contrevenant.



**Je NE PARTAGE PAS ma facture des ordures ménagères,  
Je NE PRÊTE PAS MON SYDEM PASS !**



En cas de contrôle, la carte Sydem pass sera confisquée à tout contrevenant.





## PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



### SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !**

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

**BONNE UTILISATION !**

